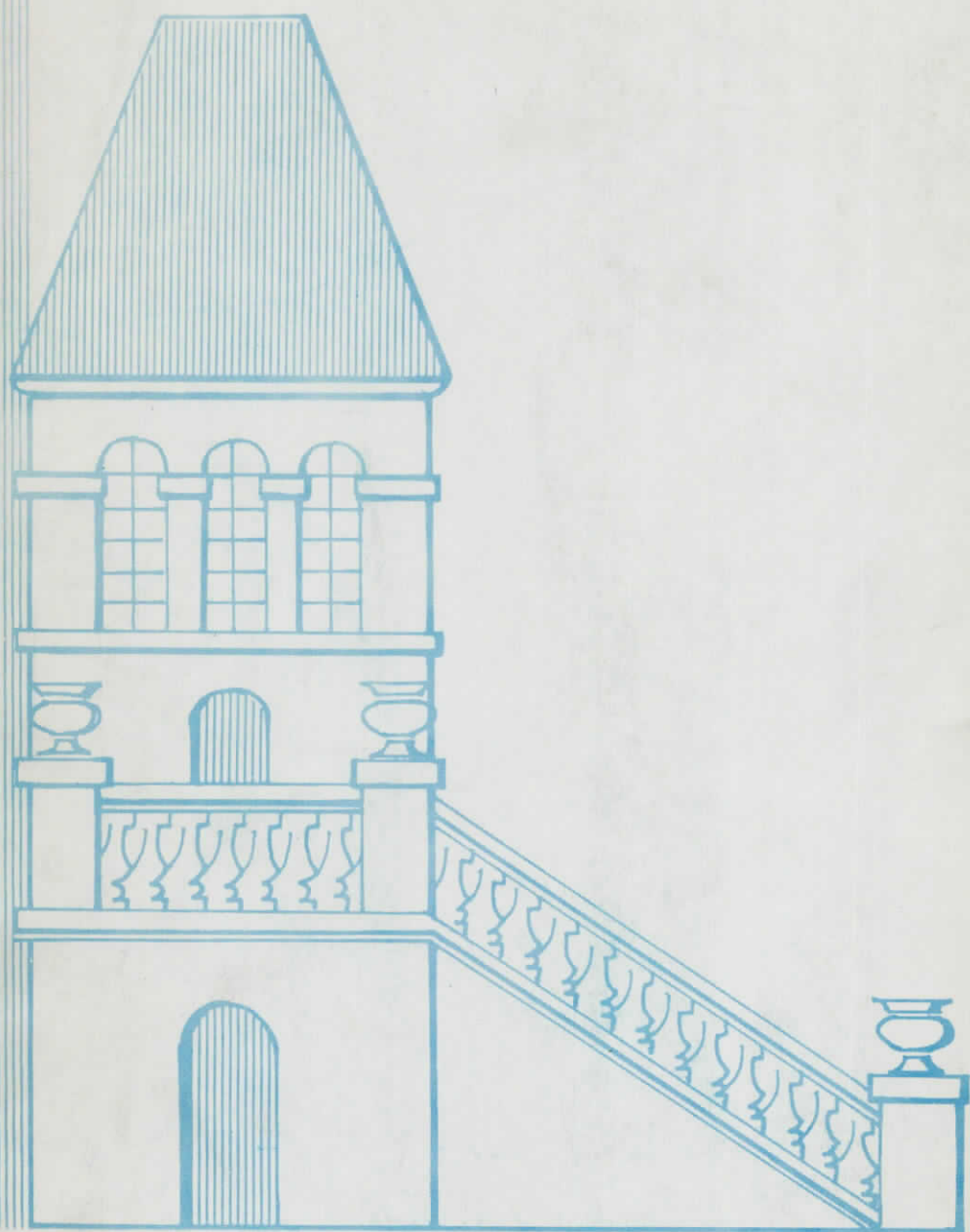


**APPROCHE DU LANGAGE
POLITIQUE**



LES AMIS DE SÈVRES

ET LES CHEVAUX TREMPAIENT LEUR COU DANS L'AVENIR
POUR DEMEURER VIVANTS ET TOUJOURS AVANCER..

————— JULES SUPERVIELLE —————

ASSOCIATION DES AMIS DE SÈVRES

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PÉDAGOGIQUES



FONDATRICE
Edmée HATINGUAIS

BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRESIDENT : **Jean AUBA**

VICE-PRESIDENTS : **Aimé JANICOT**
Jacques QUIGNARD

SECRETAIRES : **Paule ARMIER**
Marcel HIGNETTE

TRESORIERE : **Renée LESCALIE**

TRESORIERE ADJOINTE : **Jacqueline LEPEU**

MEMBRES DU BUREAU : **Micheline DUCRAY**
Colette STOURDZE

1, AVENUE LÉON-JOURNAULT 92310 SÈVRES - TÉL. 027.08.00

MEMBRES BIENFAITEURS 30 F MEMBRES ADHÉRENTS 20 F · C.C.P. PARIS 6959-99 - LES AMIS DE SÈVRES

**APPROCHE
DU
LANGAGE POLITIQUE**

**à travers les premières allocutions télévisées
des trois principaux candidats
de la campagne présidentielle
d' Avril.Mai 1974, en France.**

N°4 1975

LES AMIS DE SEVRES

80ème numéro

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS de Jean AUBA

INTRODUCTION au dossier par
Janine DREHER et Bruno HONGRE

PREMIERE PARTIE

Textes des allocutions de J. CHABAN-DELMÁS -
V. GISCARD D'ESTAING - F. MITTERRAND

DEUXIEME PARTIE

Etude comparative des rhétoriques des premières
allocutions télévisées par Bruno HONGRE.

TROISIEME PARTIE

Notes pour une méthode d'approche linguistique
du discours, par Janine DREHER

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE SOMMAIRE

- :-

N° 4 - 1975
"LES AMIS DE SEVRES"

80ème numéro.

AVANT - PROPOS

Parmi les mille et un "discours" qui, chaque jour, s'adressent à nos élèves, ou s'adresseront bientôt aux citoyens majeurs qu'ils sont en voie de devenir, il y a notamment les allocutions politiques, télévisées ou non. A des degrés divers, tous ces discours de notre temps tentent de nous informer, de nous convaincre, de nous entraîner : ils sont tout à la fois "communication", "publicité", "moyen d'action".

Le pédagogue ne peut rester indifférent : sans abandonner sa tâche primordiale d'approche des textes littéraires, il se sent le devoir d'apprendre à ses élèves à "lire" notre monde, à comprendre les langages contemporains, à y distinguer l'information de la persuasion, à exercer leur esprit critique. Mais comment faire ? Cet exercice critique suppose, en effet, des méthodes adaptées aux divers "discours", la connaissance de leurs rhétoriques respectives, l'aptitude à déceler concrètement les fonctions du langage qui y prédominent, et qu'emploie tout "locuteur" désireux de faire passer son "message".

L'orateur politique n'échappe pas à la règle, et son "discours" spécifique mérite d'être examiné avec rigueur et perspicacité.

C'est à quoi répond cet essai, où J. DREHER et B. HONGRE tentent d'éclairer la rhétorique du langage politique :

- rendre le récepteur d'un message politique télévisé conscient des divers procédés verbaux par lesquels l'orateur tente d'obtenir son adhésion ;
- lui donner, à partir de là, une capacité d'approche concrète, plus générale, des divers "discours" qui s'adressent à lui, tels sont les deux objectifs qu'ont donnés à cette étude Janine DREHER et Bruno HONGRE.

Jean AUBA.

INTRODUCTION

Quand un "écrivain" écrit, il désire nous faire "voir" nous faire "sentir", nous faire "rêver" : c'est le comble de l'art. Quand un orateur politique parle il veut nous faire agir : c'est le propre de l'éloquence. L'un cherche à créer l'émotion esthétique, avec toutes les ressources de la stylistique ; l'autre cherche à obtenir une adhésion politique, avec tous les moyens de la rhétorique. Bien entendu, ces deux ambitions se recoupent dans leurs fins et leurs moyens : il s'agit d'exercer une influence par un usage efficace du langage. Mais les conditions de la communication (interpersonnelle/publique), la nature du message verbal (écrit/oral), les fonctions du langage dominantes, bref les modalités d'emploi du "verbe" varient suffisamment d'un cas à l'autre pour que chacun mérite d'être étudié en soi. Ici nous avons voulu approcher concrètement la rhétorique du langage politique, ou du moins, quelques exemples de rhétoriques utilisés par certains types de discours...

Pourquoi la "rhétorique" ?

- Parce qu'il nous semble d'une part qu'entre l'étude des aspects idéologiques et politiques d'un discours (analyse du contenu, en relation avec le contexte) et l'étude de ses aspects strictement linguistiques (grammaticaux, syntaxiques, - en particulier l'analyse quantitative du vocabulaire), il existe autre chose, à quoi le mot "rhétorique" nous a paru convenir en première approximation : un certain nombre de moyens de persuasion propres au discours politique, mille et une manières de faire passer un "message" plus ou moins apparent et qui, pour être souvent implicite, n'en est que plus efficace.

- Parce qu'il nous paraît d'autre part essentiel de montrer comment un orateur combine les moyens de tous ordres qu'il peut employer pour se rendre convaincant : c'est là sa rhétorique, qui regroupe alors évidemment aussi bien le choix de thèmes idéologiques que les procédés multiples du langage, l'originalité demeurant dans la façon de combiner ces éléments. Indépendamment du "signifié" explicite du discours, le comportement verbal de l'orateur nous révèle alors ses finalités profondes, voire même quelques aspects de sa personne.

Loin de nous contenter d'un catalogue de moyens d'expression (dont les fameuses "figures" de rhétorique), nous voudrions donc répondre aux diverses questions : que nous communique l'orateur politique au travers, et peut-être en dehors de ce qu'il dit ? que, et qui nous communique-t-il ? Que nous "dit" sa façon de dire ? Comment chacun se définit ou se trahit-il, par sa rhétorique ? Comment la rhétorique, chez chaque orateur, fait-elle de la parole un moyen d'action ?

A ces questions, nous avons voulu répondre concrètement, en nous limitant à des textes assez courts, actuels, et dont la forme a été vraisemblablement soignée, compte-tenu de l'enjeu qu'ils représentaient : il s'agit des premières allocutions télévisées des principaux candidats à la Présidence de la République, aux élections d'Avril-Mai 1974. Nous reviendrons sur le choix de ces textes (voir page 34), que nous donnons en première partie de ce dossier.

D'autre part, il nous est apparu que la définition classique de la rhétorique circonscrivait assez bien l'objet de notre recherche, et comme les distinctions traditionnelles qu'on y fait se montraient méthodologiquement opérantes pour analyser nos allocutions, le plan de notre étude s'en est naturellement suivi.

Enfin, il n'était pas question dans ce travail d'ignorer l'apport précieux d'un certain nombre de concepts fondamentaux de la linguistique moderne. Mais soucieux avant tout de suivre une démarche concrète, nous avons évité de plaquer sur l'objet de notre étude des concepts théoriques, et nous ne les avons "nommés" qu'au fur et à mesure que nous apparaissaient les réalités qu'ils recouvrent. Cependant, nous les avons à l'esprit, et c'est pourquoi, au long de l'analyse des allocutions, des références renvoient à une troisième partie, plus théorique, qui tente de dresser un tableau des principaux concepts linguistiques utilisés pour cette étude, et utilisables, nous semble-t-il pour analyser d'autres types de discours.

Janine DREHER

Bruno HONGRE

P R E M I E R E P A R T I E

TEXTES DES ALLOCUTIONS

A. Premières allocutions..... p. 9

B. Secondes allocutions p. 18

A - PREMIERES ALLOCUTIONS

I - JACQUES CHABAN DELMAS

Vendredi 19 Avril 1974

Emission du soir - 7 minutes -

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

A l'heure où commence habituellement le spectacle que vous attendez, ou le film, vous allèz entendre des candidats et des programmes, et cela pendant quinze jours. Le grand nombre de candidats risque de vous irriter. On a parlé de foire électorale ; mais dans de nombreux pays, le rideau de fer communiste est tombé sur ce spectacle-là... (1) (2) (cf. note).

Je m'en vais demander un effort à chacun et à chacune d'entre vous quels que soient votre âge, votre profession, vos options politiques, votre religion, un effort qui s'appelle là démocratie, celui de m'écouter, et d'écouter aussi les autres. Celui de distinguer entre des projets de société et aussi de distinguer les promesses impossibles, car je dois vous le dire, dans un grand pays moderne comme la France, tout n'est pas possible.(3)(4). Chacun de nous a mesuré hier le drame national que constitue la disparition de Georges POMPIDOU, et chacun mesure aujourd'hui l'enjeu de cette élection présidentielle. Choisir la France dans laquelle nous voulons vivre, c'est un choix décisif, c'est un choix de société. Mais pourquoi donc suis-je candidat ?

J'ai été trois fois Ministre, onze ans Président de l'Assemblée Nationale, et trois ans premier Ministre. Depuis vingt sept ans, je suis Maire de Bordeaux et, je m'en vais vous faire une confidence : je suis très heureux. Pourquoi donc me lancer dans cette bataille ? Parce que de 1969 à 1972, j'ai pu jeter les fondements d'une nouvelle société, plus juste, plus libre, plus humaine ; et parce que depuis vingt mois, j'ai pu réfléchir sur mon action.

Un paysan abandonnerait-il son champ à demi labouré ? Un maçon, son mur à demi construit ? Et un ouvrier, sa pièce à demi usinée ? De 1969 à 1972, nous avons prouvé ensemble que le progrès était possible sans bouleversements, que la justice sociale était possible sans hausse des prix et que les conflits, normaux dans une société libre, pouvaient être conclus par le dialogue, et la recherche de l'accord. Naturellement, ces changements doivent se faire dans l'ordre.

(5)

Pendant ces quinze jours, dans les 47 villes de France que je vais visiter, je préciserai les objectifs et les moyens de cette nouvelle société que je vous propose de construire ensemble. Pour ce soir, je me bornerai à vous indiquer trois orientations principales de ce contrat de progrès que je veux passer avec vous :

- sans discours et sans concession, rétablir une monnaie forte et des prix stables ;

- rétablir l'égalité des chances dans l'école et dans l'emploi. La France le peut ; si vous le voulez, nous le ferons ;

- garantir un revenu annuel à toutes celles, familles ou personnes privées, qui ont subi les conséquences fâcheuses de la perte de l'emploi, de la maladie ou de la disparition d'un proche. La France le peut, si vous le voulez, nous le ferons. (6)

Françaises, Français, je vous le répète, tout n'est pas possible. Je ne vous fais pas de promesses. Je veux passer avec vous un contrat de progrès. J'attends de vous confiance et effort. Je suis sûr que vous comprenez la nécessité d'une discipline économique, dès lors que toutes les couches sociales, sans exception, participent à la répartition des fruits de la croissance, et aussi aux charges.

Françaises, Français, mon action, mon expérience, mon énergie, mon enthousiasme, je les offre ce soir à chacun et à chacune de vous, pour la France. (7)

NOTE : Les chiffres qu'on trouve ici en fin de paragraphes, de 1 à 7, renvoient aux différents points du commentaire qui est fait de cette allocution dans la partie de l'étude intitulée ELOCUTIO. Il en sera de même pour les deux allocutions qui suivent : nous avons estimé plus clair de greffer nos remarques sur le texte, en suivant son déroulement.

2 - VALERY GISCARD D'ESTAING

Vendredi 19 Avril 1974

Emission du soir - 7 minutes -

Bonsoir Madame,
Bonsoir Mademoiselle,
Bonsoir Monsieur,

Je vous parle pour la première fois comme candidat à la Présidence de la République. (1)

Je me suis déjà adressé à vous, vous vous en souvenez, pour vous commenter la situation économique de la France lorsque j'avais la responsabilité de l'économie et que je travaillais aux côtés du Président Georges FOMPIDOU. Mais maintenant, il s'agit d'une autre fonction : la Présidence de la République, et d'un autre sujet : la politique de la France.

J'ai dit que pendant cette campagne je voulais regarder la France au fond des yeux. La France, pour moi, qu'est-ce que c'est ? C'est l'ensemble de toutes celles et de tous ceux qui habitent, qui grandissent, qui travaillent, qui vieillissent sur notre sol ; et donc pour moi la France, c'est chacune et chacun d'entre vous. Et c'est pourquoi je vous regarde ce soir, et c'est pourquoi aussi vous me regardez.

Vous allez choisir votre Président, c'est-à-dire l'homme qui exercera les plus hautes responsabilités et qui aura le devoir de conduire la France dans des circonstances prévisibles mais aussi de faire face à l'imprévu, et qui parlera en votre nom dans le monde moderne. (2)

Pour choisir ce Président, vous vous posez, je pense, deux questions : qui choisir ? et le choisir pour quoi faire ?

D'abord qui choisir ? Quand on se présente pour un emploi, n'importe quel emploi, quand on se présente pour un travail, n'importe quel travail, on vous

demande : qui êtes-vous ? Et c'est pourquoi, lorsqu'on se présente à cette fonction qui est la plus importante des fonctions de la vie française, il faut dire qui on est. Aussi, au cours de ma prochaine émission qui aura lieu lundi soir et qui sera la dernière de la soirée, j'essaierai de vous dire qui je suis et pourquoi je me présente à la Présidence de la République.

Qui choisir, mais pour quoi faire ? Et c'est ici que se pose la question du programme. (3)

Concernant le programme, je voudrais rappeler que le Président de la République a en France des pouvoirs très importants, les plus importants, mais qu'il y a aussi un Gouvernement qui a ses responsabilités, et qu'il y a aussi un Parlement qui a ses droits. Et c'est pourquoi il s'agit moins de "programme" que de "perspectives". Dans quelle direction le Président se propose-t-il de conduire, d'orienter, d'entraîner la France ? Pour moi ces perspectives sont les suivantes : l'indépendance et la puissance pour la France, la justice et la sécurité pour les Français, et pour la politique française le changement sans le risque.

D'abord pour la France : l'indépendance et la puissance. La France n'est pas un des plus grands pays du monde, mais c'est un grand pays et elle a le droit de décider elle-même où elle veut aller et comment elle veut y aller. Si la France veut être indépendante, elle doit se donner le moyen de cette indépendance, c'est-à-dire la puissance et notamment la puissance moderne qui est, vous le savez bien, celle de l'économie. La France est un pays indépendant, mais ce n'est pas un pays solitaire. Nous faisons partie d'un ensemble : l'Europe, dont nous avons le devoir d'organiser l'union au cours des prochaines années, pour aboutir en 1980.

Pour les Français : la justice et la sécurité. Au cours des dernières années, beaucoup de choses ont été accomplies, et d'ailleurs il suffit de se souvenir si peu que ce soit de ce qu'était la France il y a 15 ans ou il y a 10 ans, pour le savoir. Mais il est vrai que notre société n'est pas encore une société juste, et il est vrai que les Français n'ont pas encore, vis-à-vis les risques de la vie économique, la sécurité à laquelle

ils ont droit. C'est pourquoi nous devons faire de la société française une société plus juste, plus fraternelle, plus égale. Et nous devons, concernant la sécurité, sécurité des travailleurs pour ce qui est de l'emploi, sécurité des personnes âgées au point de vue des ressources de la vieillesse, sécurité devant les épreuves de la vie et notamment la maladie, nous devons accroître et garantir la sécurité des Français.

Je vous parlerai de l'ensemble de ces questions au cours de mes prochaines émissions et je consacrerai mon émission la plus importante aux problèmes de la vie

quotidienne des Français.

Enfin, pour la politique française: le changement sans le risque. Le changement pourquoi? Parce que le monde change, parce que le temps change, parce que vous changez et que la politique française doit s'adapter à ce changement. Les Français le savent, mais ont une certaine inquiétude sur les conséquences d'un changement: le risque. Pourquoi le risque? Pour moi ces perspectives sont les suivantes: l'indépendance et la naissance pour la France, la

Et maintenant vous demandez quelque chose. Il faut l'aider. Je n'ai pas la prétention et

je n'ai même pas le désir de gagner seul ou de gouverner seul. J'ai le désir de gagner et de gouverner avec l'appui, avec le soutien, avec la confiance des Français et des Françaises, c'est pourquoi il faut l'aider.

Madame, Monsieur, je tiens à vous dire que vous pouvez compter sur moi. (4) (5)

est un pays indépendant, mais ce n'est pas un pays solitaire. Nous faisons partie d'un ensemble: l'Europe, tout nous avons le devoir d'organiser l'union en cours les prochaines années, pour aboutir en 1980.

Pour les Français: la justice et la sécurité. Au cours des dernières années, beaucoup de choses ont été accomplies, et d'autres il suffit de se souvenir si peu que ce soit le ce fait que la France il y a 15 ans ou il y a 10 ans, pour le savoir. Mais il est vrai que notre société n'est pas encore une société juste, et il est vrai que les Français ont encore, vis-à-vis des tâches de la vie économique, la sécurité à laquelle

3 - FRANCOIS MITTERRAND

Samedi 20 Avril

Emission du soir - 7 minutes -

Après la disparition du Président Georges POMPIDOU nous avons tous compris qu'une période de notre histoire venait de s'achever. Les événements qui l'ont marquée, les hommes qui l'ont illustrée, les réussites, les échecs, le pour et le contre relèvent désormais du jugement de la postérité. Pour reprendre une expression fameuse qui s'appliquait à une autre époque, je dirai à mon tour : "Le Gaullisme est un bloc", comme tout bilan il présente un passif, il présente un actif, mais c'est un héritage qui n'a pas d'héritier. (1) (2)

Voilà pourquoi je voudrais réfléchir avec vous à la situation de la France, en un moment où tout peut être décidé et puisqu'il s'agit de cela, réfléchir au rôle dans notre pays du Président de la République. Hier il était tout, demain il sera et restera le premier. Il ne faut plus qu'il soit le seul. Notre peuple est majeur, il a grandi le long des siècles, chacun de vous exerce ou a exercé une profession, un métier. Les plus anciens ont beaucoup d'expérience, les plus jeunes ont beaucoup d'ardeur, les mères de famille sont un gouvernement qui doit tout faire à la maison, tout prévoir et tout apaiser et combien qui sont seules ont appris rudement la lutte pour la vie.

Les nouvelles du monde entier entrent sous votre toit, l'école, l'université ouvrent l'esprit à la plupart des grands problèmes qui se posent à l'intelligence. Bref, vous allez dire votre mot et, bien au-delà du bulletin de vote que vous mettrez dans l'urne le 5 Mai, vous devrez et vous pourrez choisir pour le présent sans renoncer jamais à vos responsabilités d'avenir. J'exprime là ma plus profonde conviction. (3)

Un vrai candidat à la Présidence de la République représente un ensemble de forces politiques, économiques, sociales, culturelles. Il propose des idées, il énonce des choix, il montre une direction et il s'adresse à tous les Français pour obtenir les suffrages de ceux qui se reconnaissent en lui, et s'il ne le fait pas, c'est qu'il cherche à tromper tout le monde.

Eh bien moi, je considère comme un honneur d'être le candidat de la gauche, au nom de tous ceux qui se sont engagés sur le programme commun et de tous ceux qui se placent dans la perspective d'un choix de société où citoyens, travailleurs seront de plus en plus appelés à décider eux-mêmes de leur sort. Je le fais comme je le peux de toute ma raison, et croyez-le, de tout mon cœur, et j'essaie de déterminer des moyens qui permettront à notre peuple de vivre mieux.

Certes, on m'objectera : "mais tous les candidats disent la même chose", mais la question ce n'est pas seulement de le dire, c'est aussi de le pouvoir. Comment celui-ci pourrait-il susciter le progrès alors qu'il s'appuie sur des privilégiés, c'est-à-dire ceux qui tirent profit des inégalités? Comment celui-là pourrait-il accomplir les réformes qu'il a refusé d'accomplir depuis près de dix ans? (4)

Ce dont j'ai le plus souffert, c'est de constater que la majorité des Français comptait bien peu pour le gouvernement, et quels Français ! ceux qui produisent, ceux qui travaillent, ceux qui supportent la rigueur d'une vie difficile. (5)

Elu Président de la République, je respecterai et ferai respecter les engagements pris envers vous tous dont je viens de parler. Ce faisant, j'ai conscience de servir l'intérêt supérieur du pays. Un Président de la République, il est le Président des Français, le Président de tous les Français. Il y a la France et sa place dans le monde, il y a notre peuple et l'unité de la nation.

B - SECONDES ALLOCUTIONS

1 - JACQUES CHABAN-DELMAS

Lundi 22 Avril 1974

Emission de midi - 18 minutes -

(Le tout début manque - une phrase ou deux - mais en substance, CHABAN-DELMAS, inversant les rôles, demande à M. BASSI ce qu'est un homme politique.)

- M. BASSI : Jouons le jeu. Qu'est-ce que c'est pour moi qu'un homme politique ? eh bien je crois que c'est d'abord un homme responsable. Mais aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'un homme politique, il s'agit du Président de la République et à mon avis ce Président doit être d'abord un homme d'Etat.
- M. CHABAN : Oui mais aussi un homme de coeur. Il doit en effet assumer les institutions, mais aussi comprendre les Français.
- BASSI : Bien. Alors, à moi de jouer : venons-en, si vous le voulez bien, à ma première question. Il y en a une que j'ai envie de vous poser : M. CHABAN-DELMAS, est-ce que vous êtes toujours Gaulliste ?
- CHABAN : Ah oui, M. BASSI. D'ailleurs, le gaullisme c'est cela : assumer les institutions et comprendre les français. J'étais déjà gaulliste en 1940, vous le savez. Je l'étais encore en 1958, vous le savez. Je l'étais toujours en 1969, avec Georges POMPIDOU. Et je n'ai vraiment aucune raison de changer et de renier 30 ans de ma vie.
- BASSI : Oui, vous avez en effet été trois ans Premier Ministre de M. Georges POMPIDOU, mais il s'est séparé de vous....
- CHABAN : M. BASSI : un Premier Ministre ne peut pas durer toujours. D'ailleurs, le Général de GAULLE lui-même, il avait mis M. POMPIDOU "en réserve de la République".

BASSI : Ah, la fameuse réserve de la République, je constate que c'est décidément un état très recherché ! Mais revenons-en au gaullisme. Le gaullisme pour moi, M. CHABAN-DELMAS, ce sont d'abord les institutions. Alors, ma question : ces institutions, est-ce que vous voulez les garder, ou les modifier ?

CHABAN : Eh bien, je désire les conserver. Et en écoutant les candidats, on constate qu'ils voudraient plutôt les changer. Ainsi l'un d'eux, à droite, voudrait que l'on adopte le système des Etats-Unis, le régime présidentiel.

Pour ma part, je crois que ce système risquerait très vite de nous conduire à un blocage total. Je suis contre. De l'autre côté, à gauche, tout en reconnaissant maintenant la nécessité d'un véritable Président de la République, on veut renforcer les pouvoirs des assemblées, et on a vu où cela avait conduit la IVème République. En réalité, nos institutions doivent être conservées car l'Etat doit être le garant, le garant de la continuité, de la stabilité. Et le Général de GAULLE d'ailleurs avait bien précisé que le caractère le plus original de la Vème République, c'était de donner une tête à l'Etat. Cela est tout à fait indispensable, et ne croyez pas que je dise cela seulement par fidélité : en réalité, nos institutions, nous les avons vu fonctionner dans d'excellentes conditions, sous l'autorité de Georges POMPIDOU. Et maintenant, dans les circonstances dramatiques que nous avons connues, que nous connaissons, et les conditions difficiles, elles continuent à bien fonctionner, et il ne faudrait pas que je ne sache quelles manoeuvres électorales viennent fausser ce genre de désignation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, en ce qui me concerne, je suis très attaché à ces institutions. Et puis enfin, le Président est le garant des institutions, il doit être libre de toute attache, et pour ma part, je n'ai négocié, transigé, compromis avec aucun

groupe, avec personne, et dès qu'il m'est apparu que ma candidature était indispensable pour barrer la route au candidat des socialistes et du parti communiste, eh bien j'ai déposé directement ma candidature devant les Français.

BASSI : Pardonnez-moi, M. CHABAN-DELMAS, mais vous avez parlé de manoeuvres électorales; or, moi, il m'a bien semblé qu'il y en avait eu pas mal, de manoeuvres électorales, du côté de la majorité.

CHABAN : On en a parlé. En tout cas, moi, je ne m'y suis pas mêlé. Et ce que je peux vous dire, c'est que depuis l'appel d'hier de Pierre MBESSMER, tous les gaullistes sont rassemblés derrière moi.

BASSI : Bien. M. GISCARD D'ESTAING s'est prononcé pour la création d'une vice-présidence. Et vous, qu'en pensez-vous ?

CHABAN : Mais, M. BASSI, je croyais vous avoir déjà répondu. Je suis contre, c'est inutile. S'agit-il, par exemple, de remplacer le Président, pour un intérim, lorsqu'il est empêché ou, hélas, il a disparu ? Eh bien, le Président du Sénat montre qu'il accomplit fort bien cet office. Ou alors, s'agit-il de seconder le Président ? Mais je vous rappelle que le Premier Ministre est là pour cela. Et comme, pour ma part, je n'ai pas de poste à créer, je n'ai pas de poste à promettre ; eh bien, je vous dis tout net : je suis contre l'institution d'un Vice-Président.

BASSI : En somme, je vous écoute et je me dis que vous gardez tout, alors où est le changement ?

CHABAN : Voilà une question qui intéressera tous les Français. La tradition du gaullisme, c'est à la fois de vouloir continuer, de maintenir la stabilité, les institutions, l'indépendance nationale, et en même temps, de rechercher le changement. Or, le changement qu'il faut opérer, c'est essentiellement dans la vie quotidienne des Français, et il faut, en effet, que ça change. J'ai commencé, pendant trois ans,

comme Premier Ministre de Georges POMPIDOU, jusqu'en 1972. Et depuis cette époque, j'ai réfléchi, étudié, avec des hommes nouveaux et efficaces, qui se sont soumis comme premier objectif de réduire les inégalités et de lutter contre les injustices, toutes les injustices. Et, croyez-moi, c'est cela le gaullisme. C'est pas la main mise sur l'Etat d'un clan, ou bien encore d'un groupe de technocrates conservateurs, c'est un vaste rassemblement, et à côté de valeurs sûres, des hommes nouveaux en grand nombre, pour qui l'indépendance de notre pays, la coopération avec tous les peuples, une économie prospère, et surtout la lutte contre les injustices, et la progression de tous ceux qui sont les moins nantis, constituent l'objectif prioritaire.

BASSI : Si je vous comprends bien, il y aura donc surtout des nouvelles têtes dans votre gouvernement ?

CHABAN : Il en est d'un gouvernement - vous me pardonnerez cette comparaison, mais enfin, j'ai moi-même porté le maillot tricolore dans l'équipe de France - il en est d'un gouvernement comme d'une équipe de rugby. Dans l'équipe de rugby, dans la mêlée, il faut que tous les hommes du pack fassent la même chose au même moment, pour un même objet, qui est d'obtenir le ballon, et ils doivent le faire même si les sélectionnés appartiennent à des clubs différents. Mais dans un gouvernement, c'est la même chose : il faut tous agir en même temps, pour un même objet, et l'objet, selon mon opinion, c'est un projet de société. Et pour être efficace, une équipe gouvernementale doit être soudée. D'ailleurs, vous savez bien ce qu'attendent aujourd'hui les Français d'un candidat et demain d'un Président, ce ne sont pas des replâtrages, des combinaisons parlementaires, c'est un projet de Société, et qu'on les mette, en adultes, car ils sont adultes, qu'on les mette devant les temps difficiles que nous abordons, et par conséquent devant la nécessité de l'effort.

BASSI : Parlons clair : est-ce que tout ce que vous venez de me dire signifie que vous considérez que les autres candidats n'ont en fait pas de

projet de société ?

CHABAN : Il faut être lucide, sans agressivité mais sans complaisance . Le pilotage à vue de l'économie, même saupoudré de promesses sociales, ne constitue pas un projet de société, même si chaque mois à la télévision on explique que tout ne va pas si mal. Eh bien, tout ne va pas si bien, et tout risque d'aller plus mal. Et c'est pour qu'il n'en soit pas ainsi qu'il faut être prêt à l'action, et j'y suis.

BASSI : Si vous le permettez, je reviens à ma question : vous parlez toujours de nouvelle société et d'ailleurs vos adversaires aussi, alors concrètement, qu'est-ce que c'est ?

CHABAN : Pardon, M. BASSI, je vous arrête : vous avez lu les slogans. D'un côté, M. GISCARD D'ESTAING dit qu'il est à la recherche d'une nouvelle majorité présidentielle : qu'est-ce que ça pourra bien faire à la hausse des prix, à la baisse du pouvoir d'achat et à toutes nos difficultés ? De l'autre côté, sans naturellement oser le dire, eh bien on se dispose à faire couler le bateau, et moi je ne suis pas d'accord pour que le bateau coule. Je ne suis pas non plus d'accord pour qu'au bout, on supprime la propriété privée, la liberté tout court, pour qu'on m'impose mon travail, le lieu de mon travail, pour qu'on m'interdise d'ouvrir librement un commerce, de fonder librement une entreprise, une coopérative, ou encore de choisir librement l'école pour mes enfants, ou qu'on m'impose ma maison, mon logement et, dans le cas où tout va bien, mon modèle de voiture.

Et puis voyez-vous M. BASSI, il y a encore plus grave : c'est l'ambition affichée par M. MITTERRAND. M. MITTERRAND nous a dit : construisons un monde nouveau. Mais construire un monde nouveau, ça ne se fait pas tout seul : il faut être aidé. Et par qui donc sera aidé M. MITTERRAND ? Qui l'aidera ? lui et son allié le parti communiste, qui ? Moi, je ne vous propose ni de déplacer des pions sur l'échiquier parlementaire, ni de détruire nos institutions, qui sont bonnes. Ce que je vous propose, c'est de changer la vie des Français.

Parce qu'il faut en effet, je le répète, qu'elle change, et ce qui me distingue des autres, c'est que j'ai commencé de 1969 à 1972, et que mes références, c'est la formation permanente, qui transforme tant et tant de conditions déjà, c'est la mensualisation, l'idée-clef de Georges POMPIDOU et qui a été réalisée sous mon gouvernement, c'est aussi - d'ailleurs vous le savez mieux que personne, M. BASSI, ainsi que tous les techniciens qui sont sur ce plateau et sans lesquels il n'y aurait pas d'émission - c'est la libéralisation de l'ORTF, c'est la paix sociale pendant trois ans et, je dois dire, ça a été aussi la stabilité des prix pendant la même période. La nouvelle société, pour moi, c'est le contraire d'une société anonyme : on ne s'y affronte pas ; on se concerta, on dialogue, dans le respect de l'autre, et dans cette société, chacun et chacune, homme ou femme, a sa place et sa dignité.

BASSI : Une dernière question, M. CHABAN-DELMAS : est-ce que vous pensez réellement que cette campagne électorale intéresse réellement les Français ?

CHABAN : Eh bien oui, quoi qu'on en dise. Je suis allé en Bretagne, en Normandie, après être allé dans le Sud-Ouest, et j'ai rencontré des milliers et des milliers de compatriotes. Je les ai trouvés passionnément attentifs, désireux vraiment de comprendre, et de comprendre les choses, et de juger les hommes, pour savoir à qui confier leurs) lendemain (s), leur vie, celle de leurs enfants, et je peux dire qu'en cela ils donnent, oui je peux le dire, ils donnent une belle leçon aux démocrates. Cela dit, peut-être n'a-t-on pas fait assez pour leur information. Tenez, je vais vous poser encore une question, si vous le permettez : savez-vous combien de nos compatriotes savent qu'au deuxième tour de l'élection présidentielle, il n'y aura plus que deux candidats ?

BASSI : Pas beaucoup probablement.

CHABAN : Oui, eh bien encore moins que ça : pas la moitié, M. BASSI. Or, c'est essentiel, car pour battre M. MITTERRAND au deuxième tour, il faudra que

je sois le deuxième candidat, je dis le deuxième parce que lui sera certainement le premier en tête, avec l'appui du Parti Communiste. Et moi, il faudra que je sois le premier des autres candidats, car il ne suffit pas qu'on me dise de partout, et parce que les analyses, les études le prouvent : "Ah ! M. CHABAN-DELMAS, c'est vous qui pouvez battre M. MITTERRAND au deuxième tour !" - Encore faut-il que j'y sois, au deuxième tour...

Mais, je fais confiance aux Français et aux Françaises, pour que quand arrivera le deuxième tour il ne soit pas trop tard. Pour aujourd'hui, Madame, Mademoiselle, Monsieur, je vous remercie de votre attention.

2 - VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Lundi 22 Avril 1974

Emission du soir - 9 minutes -

Bonsoir Madame,
Bonsoir Mademoiselle,
Bonsoir Monsieur,

Il est toujours difficile de parler de soi et pourtant il faut le faire, pour vous dire qui est ce candidat à la Présidence de la République que je suis.

Je suis né le 2 Février 1926, j'ai 48 ans, mes quatre grands-parents sont enterrés dans le canton de Saint-Amand-Tallende dans le Puy-de-Dôme, en Auvergne. J'ai fait mes études d'abord au Lycée Janson, ensuite au Lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, puis sous l'occupation à Paris, à Louis-le-Grand. J'ai participé comme lycéen à la résistance, j'avais un rôle subalterne qui consistait à transporter des journaux clandestins, puis des armes. J'ai pris part à la Libération de Paris, dans un P.C. de la Libération de Paris, rue Séguier dans le 6ème arrondissement. Ensuite j'ai rejoint la première armée française, l'armée De Lattre qui avait débarqué dans le Midi de la France et je me suis engagé dans une unité qui venait d'Afrique du Nord, le 2ème Dragon, avec lequel j'ai participé aux campagnes de Bourgogne, d'Alsace, et nous sommes entrés ensuite en Allemagne. J'ai terminé la guerre comme brigadier-chef, c'est-à-dire l'équivalent de caporal-chef en infanterie et j'ai eu la chance que ce soit mon char qui soit rentré le premier dans la ville de Constance. Le 14 Juillet 1945, premier 14 Juillet de la Libération, mon unité est venue défiler à Paris et nous avons parcouru Paris de la Bastille à la République et jusqu'à l'Arc de Triomphe, c'était une journée superbe, ensoleillée, tout Paris était dehors, il y avait un enthousiasme, une gaîté dont je me souviendrai toujours. Puis j'ai repris mes études, j'ai passé le concours d'entrée à l'École Polytechnique, c'est un concours, tout le monde le sait, et je suis entré, en sortant de l'X, à l'École Nationale d'Administration, j'en suis sorti dans l'administration des

Finances. Et c'est là que, quelques mois après, M. Edgar FAURE, qui était Ministre des Finances, m'a appelé pour travailler auprès de lui à son Cabinet. Je l'ai suivi quand il est devenu Président du Conseil et j'ai été Directeur-Adjoint de son Cabinet à l'Hôtel Matignon à la Présidence du Conseil.

En 1956, il y a eu des élections générales en France, à la suite de la dissolution de l'Assemblée Nationale, et je me suis présenté pour la première fois. J'ai été élu dans le Puy-de-Dôme et j'ai participé aux travaux du Parlement en 1956-1957. En Mai 1958 il y a eu, vous le savez, l'achèvement de la 4ème République et nous avons eu à nous prononcer sur l'investiture du Général de Gaulle comme Chef du Gouvernement. J'ai voté cette investiture le 1er Juin 1958. En novembre de la même année, il y a eu les premières élections législatives de la Vème République au scrutin d'arrondissement et j'ai été élu député de la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand. C'est une circonscription semblable à la moyenne des circonscriptions françaises. Il y a la moitié de la ville de Clermont-Ferrand depuis la Préfecture et la Cathédrale jusqu'à l'Ouest et ensuite la campagne jusqu'aux limites du département de la Creuse et de la Corrèze. C'est là que je me suis toujours représenté depuis et que j'ai été réélu au premier tour à l'ensemble des élections jusqu'à l'année dernière compris.

En Janvier 1959, le Général m'a nommé Secrétaire d'Etat aux Finances auprès de M. PINAY qui était Ministre des Finances et je suis devenu ainsi le plus jeune Ministre de la Vème République. J'ai été nommé Ministre plein des Finances et des Affaires Economiques en 1962 et j'ai conservé ce poste jusqu'en 1966. En 1966, au lendemain de l'élection présidentielle de 1965, le Général de GAULLE a formé un nouveau gouvernement et il a confié le portefeuille de l'Economie et des Finances à M. Michel DEBRE. Il m'a proposé un autre Ministère que je n'ai pas accepté et j'ai donc cessé de faire partie du Gouvernement. Il est vrai que j'ai eu certains différends avec le Général de GAULLE, mais je lui ai toujours conservé ma considération et mon respect et j'ai maintenu scrupuleusement le secret sur le contenu des 170 entretiens que j'ai eus en tête à tête avec lui lorsque j'étais le responsable des Finances et de l'Economie.

En 1969, après son élection à la Présidence de la République, M. Georges POMPIDOU m'a nommé Ministre de l'Economie et des Finances, poste que j'ai conservé au travers des remaniements successifs jusqu'à aujourd'hui. A ce titre, j'ai géré naturellement mon ministère mais j'ai également accompagné le Président POMPIDOU dans un certain nombre de rencontres internationales. Je suis allé avec lui aux Açores accueillir le Président NIXON au moment où a été décidée la dévaluation du dollar. J'ai accompagné le Président POMPIDOU en Islande, puis aux entretiens de Rambouillet à PARIS, lorsqu'il a reçu la visite de M. BREJNEV. J'ai participé aux conversations franco-allemandes depuis l'origine, depuis le chancelier ADENAUER jusqu'au chancelier BRANDT à l'heure actuelle, j'ai représenté la France dans toutes les conférences monétaires internationales et j'ai fait en sorte, vous le savez, que certaines de ces conférences, les plus importantes, se tiennent à Paris.

Voici je crois ce que je peux dire sur ma vie et sur mon activité gouvernementale. Mais ceci s'est achevé puisque désormais je suis candidat à la Présidence de la République. Je voudrais ajouter que je suis marié, que nous avons quatre enfants : deux filles et deux fils. Les deux filles ont 20 ans et 13 ans, et les deux fils ont 17 ans et 15 ans.

Concernant ma candidature, je constaterai deux choses. Je suis le seul des candidats qui ait une chance d'accéder au second tour de l'élection présidentielle, qui n'ait exercé de fonctions gouvernementales que sous la Vème République, et je suis également le seul de ces candidats auquel les deux Présidents de la République successifs aient confié des fonctions ministérielles.

Dans ma prochaine émission qui aura lieu, qui sera diffusée jeudi à 1 heure, je voudrais vous dire ceci : il est nécessaire, pour la France et pour vous, de battre M. François MITTERRAND au deuxième tour de l'élection présidentielle, et je vous dirai également comment je compte, avec votre aide, battre M. MITTERRAND au deuxième tour de l'élection présidentielle.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, je voudrais ajouter quelque chose à propos de ce que je vous ai dit en vous présentant le candidat que je suis. On me fait parfois, je crois, le reproche d'être quelqu'un de froid. Je crois que ce n'est pas vrai. Je crois que je suis quelqu'un de réservé, comme sans doute d'ailleurs beaucoup d'entre vous. Je suis réservé parce que c'est mon caractère et puis aussi parce que je n'aime pas beaucoup rechercher les effets, parce que je n'aime pas en dire trop et parce que tout ce que l'on sent très fortement est difficile à dire. Mais vous savez que les gens réservés ne sentent pas moins que les autres, c'est pourquoi dans cette campagne, j'ai dit que je voulais regarder la France au fond des yeux, mais je voudrais aussi atteindre son coeur.

3 - FRANCOIS MITTERRAND

Mercredi 24 Avril 1974

Emission de midi - 8 minutes -

M.S. = M. SEVENO

F.M. = F. MITTERRAND

M.S. - Bonjour. Les candidats se racontent beaucoup en ce moment. François MITTERRAND êtes-vous prêt à faire de même ?

F.M. - Pas exactement. Pas exactement parce que si je pense que la vie privée, la vie personnelle explique pour beaucoup la vie publique et qu'il y a des liens très directs entre cette vie publique et cette vie privée, il m'arrive un peu de répugner à l'exhibition. Mais enfin j'admets qu'il puisse y avoir sur ce plan des explications à donner.

M.S. - Cette réserve mise à part, il y a bien entendu des temps forts dans votre vie privée et dans votre vie politique qui ont marqué des choix. Quels sont-ils ?

F.M. - Sûrement, sûrement. Malgré le peu de temps dont je dispose, je vais essayer de vous le dire brièvement.

D'abord, il faut le dire, un milieu familial. L'enfance. Mon père était du Berry, ma mère était de Saintonge et comme cela se fait beaucoup dans la vie provinciale, j'ai vécu dans la famille de ma mère. Mes parents étaient très unis et nous étions nombreux : huit frères et soeurs et deux cousins germains dont le père avait été tué à la guerre de 14-18. Alors on vivait en groupe, d'une façon très autonome et en même temps dans une grande liberté d'esprit. Mais nous étions une famille. Cela a dominé, je crois, le reste de ma vie. D'ailleurs aujourd'hui encore, nous sommes neuf vivants, nous nous voyons beaucoup. La solidarité familiale, je crois que ça compte beaucoup.

M.S. - Vous vous retrouvez, bien que vous ne soyez pas tous à Paris ?

F.M. - Oui, on est un peu dispersés. Paris a fait dans cette famille comme il fait pour tout le reste, on est un peu aspirés vers là. Mais enfin il y en a qui sont encore en Province, en particulier en Charente.

M.S. - Ensuite, il y a eu la captivité et la Résistance.

F.M. - Très important pour moi : la guerre, 20 ans, 21 ans. Il faut imaginer : 1939, 1940, je suis blessé et fait prisonnier de guerre sur mon lit d'hôpital. On me transporte comme tous les autres en Allemagne et je me retrouve dans un camp en Thuringe, c'est-à-dire au centre de l'Allemagne dans la région de Weimar. Là, sur un flanc de colline, 35.000 hommes, quelle expérience ! Qu'est-ce que je sais de la vie ? Ma famille et l'université, milieux protégés. Et me voici soudain affronté à la vie. La loi de l'effort. Il fallait surmonter tout ça. Ce n'était pas facile. A côté de cela, naturellement, les amitiés. Figurez-vous qu'aujourd'hui encore, mes vrais amis, mes solides amis, ceux que je revois à tout moment, c'est mes anciens camarades de captivité et ils le savent bien. N'inventons rien, c'était quand même pas le paradis et de toute manière il fallait beaucoup de solidarité pour dominer, nous en 1940, 1941, l'Allemagne de HITLER - cette espèce de roc qu'on nous dessinait pour 1000 ans. Bref j'avais envie d'en sortir, je me suis évadé. J'ai voulu ma liberté et je l'ai conquise. Une fois, échec, 22 jours, 22 nuits à travers l'Allemagne à pied ; j'ai été repris à la frontière suisse, le dernier soir. On recommence, huit mois après je me fais reprendre à Metz, à quelques kilomètres de la frontière puisqu'il y avait annexion à l'époque. Enfin la troisième fois était la bonne, bref j'ai conquis ma liberté et j'en suis assez fier encore aujourd'hui et j'y tiens à cette liberté !

H.S. - La Résistance ?

F.M. - La Résistance à côté, forcément. Qu'ajouterais-je de particulier, sinon que revenu en France, je suis parti quelques temps plus tard. Je suis revenu fin 41, j'ai organisé un mouvement de Résistance d'évadés de guerre, au mois de Mai 1942, et j'ai été appelé à me rendre à Londres et en Algérie au mois de Novembre 1943, et j'ai été reçu par le Général de GAULLE en Décembre 1943. Je suis revenu en France occupée en Février 1944 et j'ai fait partie du premier Gouvernement de la France libérée sous l'autorité du Général de GAULLE en tant que Secrétaire Général provisoire aux prisonniers de Guerre et aux Déportés: grande expérience! Mais elle n'a pas ceci d'original que j'ai retiré de ma vie dans les camps.

M.S. - Et puis quand on vous connaît bien, on sait votre attachement pour votre département, la Nièvre, c'est là que vous vous replongez, en quelque sorte, dans la réalité des choses.

F.M. - Eh bien, j'y suis depuis 1946. Ça fait maintenant bientôt 27 ans que je suis Député de la Nièvre, avec un accident en 1958 : j'avais pris position par un non catégorique à certaines formes de régime et au coup d'état militaire. J'ai été absent du Parlement trois mois, puis les Nivernais m'ont renvoyé à ce moment là au Sénat. Bon... alors, en 27 ans, on apprend beaucoup de choses et il est très important que vous sachiez et, au-delà de vous, tous ceux qui veulent bien nous écouter, que j'ai appris, troisième expérience, c'est-à-dire le travail des hommes, la peine des hommes, mais aussi les situations de classe. Château-Chinon, il faut savoir que c'est une toute petite ville : 3000 habitants, mais c'est une petite capitale aussi et c'est une ville ouvrière dans un environnement paysan, rural. J'ai donc pu confronter les deux mentalités, étant bien entendu que ça forme un tout. Alors j'ai appris beaucoup de choses. Le travail et la difficulté, et qu'on me permette de le dire, ce n'est pas un propos électoral, ils le savent bien, une profonde affection, des liens.. enfin c'est comme un mariage ; entre nous, 26 ans c'est un bail.

- M.S. - Il nous reste deux minutes 30. J'aimerais me transformer en fonctionnaire d'Etat-Civil, et vous demander des renseignements sur votre famille. Tout banalement.
- F.M. - Officier d'Etat-Civil, dites moi, vous changez de rôle ? Eh bien voilà, je suis marié depuis trente ans, presque 30 ans : c'était en Octobre 1944. C'est-à-dire, c'était encore la guerre et j'ai épousé une jeune fille que j'ai connue, elle était infirmière dans un maquis, elle avait la croix de guerre à 17 ans. On s'est mariés, nous avons eu trois enfants, nous en avons deux aujourd'hui, deux garçons, ils ont 27 et 25 ans, nous vivons tous ensemble, il n'y a pas de conflit de génération chez moi.

DEUXIEME PARTIE

*

ETUDE COMPARATIVE DES RHETORIQUES

DES PREMIERES ALLOCUTIONS TELEVISEES

des principaux candidats à la Présidence
de la République (Avril-Mai 1974).

*

Deuxième Partie (1)

P L A N

INTRODUCTION : La rhétorique classique : *INVENTIO*,
DISPOSITIO, *ELOCUTIO*, *ACTIO* p. 34

I - INVENTIO : Situation de communication et lieux
communs des discours p. 36

II - DISPOSITIO :

Premières allocutions : les plans p. 42
les variations thématiques p. 45

Secondes allocutions : - J. CHABAN-DELMAS p. 48
- Comparaison des biographies
de F.M. et V.G.E. p. 51

III - ELOCUTIO :

A. Jacques CHABAN-DELMAS p. 62

Le système offensif/défensif - La présence de
l'interlocuteur ("vous" et "nous") -
Les Français, la France - "Un effort qui s'appelle
la démocratie" - Des métaphores populaires - Le
fameux slogan - l'homme et la France.

B. François MITTERRAND p. 70

Premier pronom - La situation historique -
La présence des interlocuteurs -
Eloquence "gaullienne" ? - L'aspect polémique -
Le candidat et le président.

C. Valéry GISCARD-D'ESTAING p. 77

"Je vous parle" - La conception du rôle prési-
dential - Le discours didactique - L'image de soi -
Vers un discours érotique ?.

-:-

(1) Cette étude est liée à la troisième partie, comme nous l'avons dit : les chiffres en marge de notre texte renvoient aux différents chapitres et paragraphes des "Notes pour une méthode d'approche linguistique du discours".

Dans la rhétorique, les Anciens distinguaient notamment :

- l'INVENTIO, ou rhétorique du contenu (art de trouver les arguments, répertoire de thèmes) ;
- la DISPOSITIO, ou rhétorique de la composition (art d'ordonner les thèmes, d'organiser les différentes parties d'un discours) ;
- l'ELOCUTIO, ou rhétorique de l'expression (travail du style, nature et fréquence des procédés verbaux employés, "figures" en particulier, etc...) ;
- l'ACTIO, ou rhétorique du comportement oratoire (débit, intonations, gestes, attitudes).

I,
Il va de soi que ces distinctions peuvent s'appliquer à tout discours politique. Mais elles nous ont paru d'autant plus intéressantes à "essayer" sur les discours que nous avons choisis que ceux-ci ont été prononcés dans des situations semblables puisqu'il s'agit des premières allocutions télévisées des trois principaux candidats aux élections présidentielles d'Avril-Mai 1974, en France. De même durée (7 minutes), prononcées au même moment (le soir à la télévision), dans le même contexte politique (premier et second jour de la campagne électorale officielle), elles nous placent dans la situation idéale de consommateurs pouvant effectuer des "tests comparatifs" : nous pourrions dégager à la fois ce qui est commun à ces discours et ce qui les spécifie.

Cela dit, il nous a fallu tenir compte également des secondes allocutions de nos candidats : elles complètent leur présentation, nous permettent de voir comment ils ont réparti les éléments de cette présentation dans le premier quart d'heure de leur prestation télévisée, et nous évitent ainsi de généraliser à partir de la seule et première allocution. Mais aussi, une certaine hétérogénéité des situations de discours intervient à partir des secondes allocutions : durée inégale, émission à des heures différentes, variation du contexte politique (qui change d'un jour à l'autre) (1). Sans

(1) Voir première partie : textes des allocutions.

négliger ces allocutions, nos commentaires resteront centrés sur les premières.

Malheureusement, nous n'en avons que le texte : il nous a été impossible d'obtenir les enregistrements des candidats. Tout l'aspect audio-visuel de leur discours échappe donc à notre analyse : mise en scène et en images, diction des acteurs, l'ACTIO en un mot, avec tout ce qu'elle peut confirmer, compléter, ou parfois trahir, des intentions diverses qui traversent les textes.

Le plan de cette étude reflète la méthode suivie : pour ne pas être influencés par le contenu des discours (et ce que l'on sait pas ailleurs des auteurs), nous avons voulu d'abord nous en délivrer, en répertoire-riant l'INVENTIO. Il fallait ensuite traiter la DISPOSITIO, pour laquelle il importait de considérer l'ensemble premières et secondes allocutions (avec il est vrai, concernant ces dernières, quelques remarques sur "l'elocutio" auxquelles nous n'avons pas su résister). Venait alors naturellement l'étude approfondie de l'ELOCUTIO des premières allocutions, destinée à parachever la caractérisation des candidats à travers leurs rhétoriques. (1)

(1) L'inconvénient de ce plan, redites occasionnelles et éparpillement des résultats, est l'envers de son intérêt : fonder la méthode d'exposition et la méthode de recherche.

I - INVENTIO : Situation de communication
et lieux communs des discours

I₁ L'impression que "tous les candidats disent la même chose", suffisamment répandue pour que l'un d'eux en fasse état, s'explique en grande partie par la situation dans laquelle ils se trouvent :

- 1) Ils sont tous trois connus et, au moment où ils s'expriment, ils sont les seuls qui puissent sérieusement être élus (1) : l'enjeu du discours, la Présidence de la République, est donc le même pour chacun.
- 2) Ils parlent au même public : l'ensemble des téléspectateurs, rassemblant des Français de toutes catégories (2).
- 3) Ils ont sans doute déjà une clientèle : mais dans la mesure où c'est dans l'électorat des autres, ou dans le même secteur intermédiaire de l'électorat ("segment critique", disent les spécialistes) qu'ils ont à conquérir des voix, ils peuvent avoir tendance à gommer de leurs discours ce qui risquerait d'indisposer telle ou telle catégorie de l'opinion publique. Il s'agit d'être Tout à tous. (3)
- 4) Le moment où ils parlent, ce premier quart d'heure de campagne électorale officielle, les conduit naturellement à un propos général, à une présentation globale des choses, qu'ils auront à préciser par la suite. (4)

-
- (1) C'est pourquoi nous les avons distingués des autres qui, eux, ne s'expriment que pour communiquer leurs idées !
 - (2) Ce qui n'exclut pas des allusions à leur public, voire des passages à double entente : l'une pour tous, l'autre pour telle catégorie précise du public (la classe politique par exemple).
 - (3) Voir page suivante.
 - (4) C'est la façon : dispositio et elocutio, qui les spécifiera ; d'où la facilité que nous nous sommes donnée par ce choix.

(Note de la page précédente)

- (3) La nature du public des téléspectateurs pose le problème de la réception du message qui lui est adressé, réception qu'il faudrait pouvoir mesurer dans toutes ses dimensions au moyen d'enquêtes approfondies. Qu'est-ce qui passe (quels mots passent) du locuteur à l'auditeur ? Quels aspects du message passent, et à quel degré (un discours compliqué peut produire un effet de compétence technocratique, et ainsi, valoriser le locuteur aux yeux d'un auditeur qui n'a pas compris : cf "il parle comme un livre") ? Quelle est l'intensité de persuasion d'une allocution : fait-elle changer d'avis, de comportement ? Quelle est la part de cette allocution dans l'évolution du comportement de l'auditeur ? Dans cette allocution, quelle est la part du discours dans l'efficacité d'ensemble de la prestation télévisée ?

Ces questions seraient sans intérêt si elles restaient posées en soi, individuellement, abstraction faite du contexte sociologique des auditeurs. C'est donc une étude statistique, par catégories socioprofessionnelles d'électeurs, qu'il faudrait pouvoir mener pour juger de l'efficacité du "message" politique télévisé.

Mais en l'absence de telles études, nous nous contenterons ici ou là d'évaluations subjectives, évidemment relatives à la catégorie sociale à laquelle nous appartenons. Il nous semble toutefois que le seul regard sur les textes permet de tirer certaines conclusions sur l'adéquation entre le "message" et la situation où il est émis, entre la rhétorique pratiquée et le moyen de communication choisi, entre les intentions du locuteur et la réalité de son discours. On peut ainsi évaluer dans quelle mesure l'image que le candidat donne de lui correspond à sa conception du rôle présidentiel, ou à celle qu'impliquent les institutions. A la limite, on peut déboucher sur des conclusions politiques concernant l'efficacité de telle ou telle allocution par rapport aux autres.

- 5) Les thèmes du discours, enfin, seront largement conditionnés par les questions (de bon sens) auxquelles la situation demande de répondre : pourquoi le candidat est-il là ? Pourquoi est-il candidat ? Qui est-il ? Quelle politique propose-t-il ? Qu'attend-il de ses "interlocuteurs" - Quel rapport veut-il créer entre eux et lui ?

Regardons maintenant les allocutions : nous y observons de nombreux points communs, non seulement dans les questions posées, mais dans les réponses apportées - sans compter les propos en apparence particuliers à l'un ou à l'autre et qui, en réalité, sont des stéréotypes des discours politiques. Voici un bref bilan :

I₁
A - Chaque candidat évoque la situation. Situation globale : disparition de G. POMPIDOU, état de la France ; situation précise : allocution télévisée. Cette évocation s'accompagne d'une référence à d'autres situations : opposition du ici au ailleurs (l'exemple du "rideau de fer" communiste), opposition du présent au passé ("je me suis déjà adressé à vous"). La situation touchant à la fois la France, le candidat et l'électeur qui devra "choisir", elle débouche vite sur la question, "l'enjeu". L'auditeur se voit averti plusieurs fois qu'il va devoir choisir, que c'est très important, qu'il est responsable, que tout va se jouer en un seul acte, etc... Cette répétition du thème peut prêter à sourire, - d'autant que le candidat souligne le caractère dramatique de l'enjeu pour l'avenir de la France, sans noter qu'il l'est aussi pour le sien.

II_{2b}
B - Souvent, le candidat se pose explicitement la seconde question : pourquoi se présente-t-il ? Il s'agit de légitimer sa candidature. On remarquera qu'aucun d'entre eux n'avoue de motivations personnelles, et même, qu'il les récuse : "Je suis très heureux", "je n'ai pas le désir de gouverner seul" (1). L'ambition est couverte ou justifiée par diverses légitimations qui sont toutes honorables, à savoir :

(1) Il serait plaisant d'entendre : "Je me présente par ambition, par goût du pouvoir, parce que j'ai le désir et la capacité de me réaliser dans l'exercice du pouvoir présidentiel". Mais si les candidats ne disent pas cela, ils peuvent involontairement le laisser entendre....

(Note de la page précédente)

- (3) La nature du public des téléspectateurs pose le problème de la réception du message qui lui est adressé, réception qu'il faudrait pouvoir mesurer dans toutes ses dimensions au moyen d'enquêtes approfondies. Qu'est-ce qui passe (quels mots passent) du locuteur à l'auditeur ? Quels aspects du message passent, et à quel degré (un discours compliqué peut produire un effet de compétence technocratique, et ainsi, valoriser le locuteur aux yeux d'un auditeur qui n'a pas compris : cf "il parle comme un livre") ? Quelle est l'intensité de persuasion d'une allocution : fait-elle changer d'avis, de comportement ? Quelle est la part de cette allocution dans l'évolution du comportement de l'auditeur ? Dans cette allocution, quelle est la part du discours dans l'efficacité d'ensemble de la prestation télévisée ?

Ces questions seraient sans intérêt si elles restaient posées en soi, individuellement, abstraction faite du contexte sociologique des auditeurs. C'est donc une étude statistique, par catégories socioprofessionnelles d'électeurs, qu'il faudrait pouvoir mener pour juger de l'efficacité du "message" politique télévisé.

Mais en l'absence de telles études, nous nous contenterons ici ou là d'évaluations subjectives, évidemment relatives à la catégorie sociale à laquelle nous appartenons. Il nous semble toutefois que le seul regard sur les textes permet de tirer certaines conclusions sur l'adéquation entre le "message" et la situation où il est émis, entre la rhétorique pratiquée et le moyen de communication choisi, entre les intentions du locuteur et la réalité de son discours. On peut ainsi évaluer dans quelle mesure l'image que le candidat donne de lui correspond à sa conception du rôle présidentiel, ou à celle qu'impliquent les institutions. A la limite, on peut déboucher sur des conclusions politiques concernant l'efficacité de telle ou telle allocution par rapport aux autres.

- 5) Les thèmes du discours, enfin, seront largement conditionnés par les questions (de bon sens) auxquelles la situation demande de répondre : pourquoi le candidat est-il là ? Pourquoi est-il candidat ? Qui est-il ? Quelle politique propose-t-il ? Qu'attend-il de ses "interlocuteurs" - Quel rapport veut-il créer entre eux et lui ?

Regardons maintenant les allocutions : nous y observons de nombreux points communs, non seulement dans les questions posées, mais dans les réponses apportées - sans compter les propos en apparence particuliers à l'un ou à l'autre et qui, en réalité, sont des stéréotypes des discours politiques. Voici un bref bilan :

I₁
A - Chaque candidat évoque la situation. Situation globale : disparition de G. POMPIDOU, état de la France ; situation précise : allocution télévisée. Cette évocation s'accompagne d'une référence à d'autres situations : opposition du ici au ailleurs (l'exemple du "rideau de fer" communiste), opposition du présent au passé ("je me suis déjà adressé à vous"). La situation touchant à la fois la France, le candidat et l'électeur qui devra "choisir", elle débouche vite sur la question, "l'enjeu". L'auditeur se voit averti plusieurs fois qu'il va devoir choisir, que c'est très important, qu'il est responsable, que tout va se jouer en un seul acte, etc... Cette répétition du thème peut prêter à sourire, - d'autant que le candidat souligne le caractère dramatique de l'enjeu pour l'avenir de la France, sans noter qu'il l'est aussi pour le sien.

II_{2b}
B - Souvent, le candidat se pose explicitement la seconde question : pourquoi se présente-t-il ? Il s'agit de légitimer sa candidature. On remarquera qu'aucun d'entre eux n'avoue de motivations personnelles, et même, qu'il les récuse : "Je suis très heureux", "je n'ai pas le désir de gouverner seul" (1). L'ambition est couverte ou justifiée par diverses légitimités qui sont toutes honorables, à savoir :

(1) Il serait plaisant d'entendre : "Je me présente par ambition, par goût du pouvoir, parce que j'ai le désir et la capacité de me réaliser dans l'exercice du pouvoir présidentiel". Mais si les candidats ne disent pas cela, ils peuvent involontairement le laisser entendre....

- (au-dessous) . la confiance, la poussée des Français ou catégories de Français que le candidat se sent ou se sait représenter ;
- (au-dessus) . le devoir, la mission, la vocation, le don de soi à la France (1)
- (en arrière) . la garantie qu'offre le passé du candidat, la lancée naturelle de son destin national (voir biographies publicitaires)
- (en avant) . la volonté d'action, l'engagement à tenir, le projet, les perspectives, l'oeuvre à accomplir (cf. les programmes).

Ces légitimations ne sont évidemment pas exclusives les unes des autres ; on les verrait toutes apparaître dans l'ensemble des discours d'un même candidat ; mais leur importance relative variera de l'un à l'autre. Notons pour terminer que ces légitimations sont concurrentes, d'où la tendance corrélatrice de chacun à disqualifier ses rivaux, sur un mode plus ou moins polémique.

C - Le "qui suis-je" explique sans doute le pourquoi de la candidature, mais il le déborde et prend l'ampleur d'un argument central du discours, inséparable d'ailleurs de la conception que se fait le candidat du rôle présidentiel. D'où le thème de la biographie publicitaire, par laquelle le candidat prouve qu'il est l'homme à choisir, que son passé (privé et public) garantit son avenir présidentiel. Notons quelques points sur lesquels ces biographies rivalisent : l'image familiale heureuse, l'expérience accumulée par l'homme, l'enracinement provincial et populaire, l'engagement dans la Résistance (et la relation au Général de Gaulle).

(1) Cf. le début étonnant : "Pourquoi suis-je candidat à la Présidence de la République ? Eh bien c'est pour servir profondément la France." Il s'agit d'une des allocutions que nous n'étudions pas ici.

D - Le propos politique des allocutions portera d'abord sur la fonction présidentielle ; tout se passe comme si la crédibilité des candidats devait être proportionnelle à l'importance qu'ils donnent au Président : même pour celui qui en nuance le rôle, "il sera et restera le premier". D'où l'utilité de comparer l'image que le candidat tente d'avoir à sa description idéale du Président. Mais si le personnage est exalté, sa fonction reste assez générale : il indique des "orientations" (Ch-D.), des "perspectives" (V.G.E.), des "idées, choix, direction" (F.M.) (1)

II 2a
On comprend alors - outre le fait qu'un premier quart d'heure oblige à rester dans les généralités - que les programmes soient aussi très vagues. L'impression qui domine, à l'écoute des textes, est que chaque candidat pourrait sans peine enfourcher les thèmes des autres, quand ces thèmes, voire les mots, ne sont pas similaires ; et ces thèmes sont assez stéréotypés pour sembler aller de soi aux yeux de la plupart. Car qui sera contre une monnaie forte, la stabilité des prix, l'égalité des chances, la sécurité sociale et salariale, la protection de l'emploi, une société "plus juste, plus humaine, plus fraternelle, plus égale", "où tous seront de plus en plus appelés à décider de leur sort", une France puissante et indépendante, etc...? Qui s'opposera au "changement", au "progrès", "sans bouleversement" ou "sans risque" ? Qui ne sera pas séduit et rassuré de voir se concilier l'ancien et le nouveau, l'ordre et le mouvement, la France historique et grand pays moderne ? Le programme devient alors une potion magique, et celui qui le développe tend implicitement vers l'image du grand prêtre.

I, 1
E - Mais cette image ne doit pas rester figée et distante. Il faut créer le contact. Et le candidat en a d'autant plus besoin que le public est absent du studio d'enregistrement. L'établissement du lien "moi-vous-nous" se fait bien entendu par le ton (plus ou moins exhortatif), par l'image (les "gros plan" par exemple) et par le texte.

(1) Jacques CHABAN-DELMAS, Valéry GISCARD-D'ESTAING, François MITTERRAND. Nous les désignons par commodité par des initiales : mais aussi parce que nous les étudions en tant que locuteurs plutôt qu'en tant qu'hommes politiques.

En ce qui concerne le texte, il affecte essentiellement le processus d'énonciation qu'on étudiera dans l'elocutio (1) : mais c'est d'abord, au niveau très explicite du contenu, un lieu commun du discours : souci insistant des Français, de la "vie quotidienne des Français" et de leurs petits malheurs; exaltation de la France ("c'est-à-dire chacun et chacune d'entre vous" ou bien "notre peuple"); effort pour se mettre à la place de l'interlocuteur, lui suggérer les questions qu'il se pose, et y répondre; jeux de la réserve et de l'aveu, pour ouvrir son coeur ou offrir sa personne au public, etc... Il n'est que de relire les trois appels, en gros plan, qui concluent les allocutions, pour constater à quel point la situation de communication impose ces lieux communs.

A des degrés divers, les candidats participent à cette thématique d'ensemble que nous venons d'esquisser : c'est sur ce fond que se dégagera l'originalité de chacun. Car s'il paraît que "tous les candidats disent la même chose" et s'il est vrai que "la question n'est pas seulement de le dire, mais aussi de le pouvoir", il reste que chacun, pour nous convaincre qu'il peut, ne peut que dire. C'est donc par sa façon qu'il se caractérisera et nous communiquera l'essentiel de son message, qui est si peu dans "l'inventio", et ne commence vraiment qu'avec la "dispositio".

(1) L'énonciation est l'acte par lequel le locuteur énonce, par opposition à la matière énoncée qui est l'objet de cet acte (JAKOBSON). Cette distinction permet en particulier d'interpréter la catégorie de la personne :

- la 1ère personne rapporte le procès énoncé à l'agent de l'énonciation
- la 2ème personne rapporte le procès à celui à qui s'adresse l'énoncé
- la 3ème personne pose un acteur extérieur au couple locuteur/auditeur.

Mais, plus généralement, l'énonciation se traduit à l'intérieur du discours par un ensemble de marques qui signalent l'attitude qu'adopte le sujet à l'égard de son énoncé, la façon dont il se manifeste parlant, le type de relation qu'il veut entretenir avec son auditeur, etc.. On voit l'intérêt de ce concept pour notre étude : le regard sur les marques de l'énonciation permet de confirmer, infirmer ou compléter l'analyse du contenu explicite de l'énoncé.

II - LA DISPOSITIO

La seule composition des premières allocutions doit permettre de tirer déjà certaines conclusions sur chaque candidat ; mais on notera que cet examen ne peut pas se limiter à l'aspect purement formel de la dispositio : l'agencement des thèmes, et surtout, l'importance relative qui leur est donnée ne signifient pas indépendamment de leur contenu ; à la limite, l'absence d'un thème chez l'un est plus révélatrice que sa présence chez d'autres. Ceci dit, nous réservons pour l'étude de l'alocutio les variations thématiques qui sont de l'ordre de la nuance.

TROIS PREMIERES ALLOCUTIONS

1) LES PLANS

a) CH-D.

- (introduction, 6 l) . Mise au point sur la situation précise
- (premier point, 14 l) . L'enjeu (situation générale)
- (deuxième point, 18 l) . Le pourquoi de la candidature
- (troisième point, 18 l) . Les trois orientations du candidat
- (conclusion, 11 l) . Exhortations finales, offre de soi.

Par rapport à cette structure et à cette thématique moyennes, les autres allocutions vont se spécifier.

b) F. M.

- . Fin du Gaullisme
 - . Situation française (le pays, l'enjeu)
 - . Un vrai candidat
 - . Le pourquoi de la candidature
 - . Critique des deux autres, du gouvernement
 - . L'engagement solennel : être le
Président de tous.
- . L'appel

Cette suite de propos nous a semblé beaucoup moins facile à structurer que les autres, même si l'on observe un mouvement du général au particulier, du théorique au concret. Le candidat donne par conséquent une impression de moindre rigueur - ou de plus grande spontanéité : au choix de l'électeur.

c) V. G. E.

Au premier abord, l'ordre de cette allocution tient des deux autres : situation, enjeu, la France, le Président et le pourquoi de la candidature ; perspectives et programme ; appel final. Mais à y regarder de plus près, on discerne de nombreuses subdivisions, le plus souvent en deux points ; d'autre part, ces subdivisions sont très nettement énoncées, et l'orateur renvoie à plus tard les thèmes qu'il ne peut développer sur l'heure. Les points du discours semblent ainsi, non pas mis en parallèle (cf. plan de CH.D.), mais emboîtés systématiquement les uns dans les autres, comme suit :

(voir tableau ci-après)

La situation initiale

V. G.B.

J'ai déjà parlé
(émissions passées) Je vous parle

La France " Le Président
(nouveau sujet) (nouvelle fonction)

Qui choisir
(émission prochaine)

Qui je suis Pourqu'oi je
me présente Pour quoi faire

Rappel sur la
fonction

Perspectives

La France

Les Français

Puissance Indépendance Justice Sécurité

(renvoi aux émissions prochaines)

La politique française

Le changement Sans le risque

La situation finale (l'appel)

Sans doute faut-il rappeler que la division binaire du discours est recommandée à l'Ecole Nationale d'Administration, dont est issu le candidat : mais on conviendra que son utilisation systématique, soulignée par les annonces et la diction du locuteur, ne peut que produire une grande impression de rigueur et de clarté - au bénéfice de l'énoncé comme de l'énonciateur...

2) LES VARIATIONS THEMATIQUES

Une précision s'impose pour commencer : dans le même temps (7 minutes), V.G.E. prononce plus de 900 mots, alors que ses concurrents n'en dépassent pas 700. Il peut ainsi en dire plus. Mais surtout, comme la structure et la précision du texte éliminent le risque de confusion ou d'inflation verbale, cela lui permet de produire un effet de densité incontestable.

I₂ Le thème de la situation. Alors que V.G.E. va droit au fait de l'élection présidentielle, CH.D. insiste sur l'instant même de l'allocation : c'est qu'il parle le premier à l'O.R.T.F. et doit mobiliser l'écoute des citoyens. F.M. quant à lui ne parle que de la situation générale de la France, pour se poser en successeur possible du gaullisme. Remarquons au passage que si le nom de G. POMPIDOU est présent dans chaque introduction, l'allusion est la plus discrète dans le texte de V.G.E., comme s'il ne voulait pas perdre de temps à constater la vacance...

En ce qui concerne les questions qui est le candidat, pourquoi sa candidature, quelle est sa conception du rôle présidentiel, quel est son programme, il faut évidemment tenir compte des deux premières allocutions et de la répartition des thèmes de l'une à l'autre.

II_{3b} D'abord CH.D. : il répond mesurément, dès la première allocation, à toutes les questions, justifiant sa candidature par son passé politique et son projet de société. Il annonce des précisions ultérieures. De fait, il reprendra ces deux thèmes dans sa seconde allocation : mais sa biographie ne fera pas l'objet d'un développement en soi. Il ne dit rien du rôle présidentiel : ce n'est pas un oubli, c'est que cela va de soi puisqu'il est le candidat "gaulliste" et que l'institution présidentielle appartient au gaullisme (cf sur ce point la seconde allocation). L'absence du thème ne signifie donc pas qu'il est mineur : le non dit est souvent éloquent !

De son côté, V.G.E. se caractérise par :

- le rejet à la prochaine émission du "qui je suis". C'est dire son importance. D'ailleurs, contrairement aux autres ce candidat annonce toujours le thème précis de la prochaine allocution : signe d'une programmation rigoureuse. La campagne télévisée est organisée pour elle-même.
- le développement du "programme" : en effaçant le "qui je suis" devant le "quoi faire", le locuteur met en avant son désir d'action. Mais on remarquera qu'à l'inverse des "orientations" de CH.D., qui sont liées à la conjoncture économique-politique de la France, les "perspectives" de V.G.E. restent assez théoriques, plutôt décontextuées de la situation présente : est-ce parce qu'il est au gouvernement ? (1). Quoi qu'il en soit, ce programme fonctionne, vu son importance, comme justification implicite de la candidature (cf. le "il faut m'aider", déjà en action)

F.M. n'annonce pas, lui, le sujet de ses prochaines interventions : en néglige-t-il la préparation (au profit par exemple des foules concrètes qu'il rencontrera ici ou là) ?

II_{3b} Son option est probablement d'adapter le contenu des émissions à l'évolution de la campagne électorale prise globalement. Comme on pouvait s'y attendre, la légitimation de sa candidature est de type "démocratique" : il se présente au nom du peuple, de la gauche, etc... D'où l'importance donnée dans l'ensemble de l'allocution (et non seulement au début) à la situation des Français (et non seulement de la France). A l'inverse, on est étonné du peu de développement du programme du candidat. Deux explications, non contradictoires :

(1) Le Gouvernement est en principe responsable des "conditions difficiles" où se trouve le pays, dont V.G.E. ne dit mot. Ses concessions sont trop généralement vraies ("il est vrai que notre société n'est pas encore une société juste"). On verra de même qu'à côté du "il faut que ça change" de CH.D., V.G.E. prônera le changement en soi : il ne peut concrétiser, sous peine de mettre en cause sa responsabilité de Ministre de l'économie.

- le candidat n'a pas à convaincre à ce niveau, on le sait doté du "programme commun" qu'il lui suffit de rappeler : il n'insiste donc pas sur ce qui va de soi, il travaille sa crédibilité présidentielle ;
- le "programme commun" de la gauche, conçu avec le Parti Communiste, et qui comporte par exemple des nationalisations, peut effrayer l'électeur modéré que le candidat doit précisément gagner à sa cause (1) : ses adversaires ne se priveront pas de l'attaquer sur ce point en agitant le spectre du communisme (cf. C.H.D); il n'est donc pas utile d'entrer dans les détails, une orientation suffit vers "une société où citoyens, travailleurs seront de plus en plus appelés à décider eux-mêmes de leur sort".

st II

(1)

(1) Cet avis de M. JOBERT : "Sans le Programme Commun, F. MITTERRAND serait élu. Un plan, ça inhibe l'action". (Nouvel Observateur du 21/10/74)

LES SECONDES ALLOCUTIONS (1)

1) J. CHABAN-DELMAS :

Par sa nature (elle ne fait que compléter la première) et surtout par sa longueur (18 minutes contre 8 et 9), cette allocution n'est pas comparable aux autres. S'il y parle de lui-même, le candidat n'y étale pas sa biographie : on n'y trouve qu'un détail sportif ("j'ai porté le maillot tricolore de l'équipe de France"). Avec la confiance de la première émission ("je suis heureux"), le bilan est maigre. Nous n'avons droit qu'à sa personne politique : passé gaulliste et avenir social. Pourquoi ? Sans doute parce que la nature "historique" de sa légitimation empêche le candidat de se livrer à l'anecdote autobiographique. Sa démarche consiste donc à définir le Président idéal et à montrer qu'il l'est, à la fois par son histoire et son projet. D'où l'ordonnance de ses thèmes :

- II_{1a}
- Introduction
définition {
- Un Président = homme d'Etat et homme de coeur. C'est d'ailleurs cela, le gaullisme
 - (Or) CH.D. est un gaulliste de toujours : il l'est même jusque dans la disgrâce. Il sera donc :

(1) C'est seulement dans cette partie que nous traiterons des secondes allocutions : aussi ferons-nous quelques excursions dans leur elocutio, dans la mesure où des notations essentielles nous apparaîtront, qu'il serait dommage de laisser passer. Suivront les études précises des premières allocutions.

- (Premier sujet) } .Homme d'Etat : il conserve les institu-
tradition } tions de la Vème République, fondée par
de Gaulle.
- (Second sujet) } .Homme de coeur : il va changer la vie
changement } quotidienne des Français. Le changement
appartient d'ailleurs à la tradition du
gaullisme
- (Troisième }
sujet) } .Homme d'action : il a commencé son projet
avenir } à l'inverse de ses concurrents (qu'il
critique). Tableau idéal de la nouvelle
société : concertation.
- (Conclusions) }
} .Retour aux Français, intéressés mais sous-
informés
} .Appel à l'électeur

La forme de l'allocution étant celle de l'interview, elle n'a pas rigoureusement cette structure, mais on peut tenir notre découpage comme vraisemblable : le déroulement des thèmes en est manifeste.

II₃
I₂
I₁

Sans davantage commenter l'argument, on notera comme très caractéristique du candidat l'aspect ouvertement polémique d'une bonne part du discours : CH.D. va jusqu'à justifier sa candidature par la seule nécessité de "barrer la route" à F.M. qui se disposerait à "couler le bateau". Il s'attaque à la politique politicienne, allusivement prêté à ses concurrents : "Je ne sais quelles manoeuvres électorales", "Pour ma part, je n'ai négocié avec aucun groupe, avec personne", "Je ne me suis pas mêlé (à des manoeuvres électorales)", "Je n'ai pas de poste à créer, à promettre", "combinaisons parlementaires", etc... On sait, par le contexte politique, que ces attaques sont des défenses (1); mais la réalité défensive de ces charges nous est suggérée par le simple discours, et notamment par la tâche de journaliste, qui pose précisément les questions embarrassantes pour que le candidat puisse les désamorcer : rôle de complice agressif sciemment calculé, mais parfois

(1) C'est dans le sein du parti principal de la majorité (U.D.R.), auquel appartenait CH.D. que "ces manoeuvres électorales" ont eu lieu, lesquelles n'ont pas été sans nuire à sa candidature.

difficile à tenir (cf le ton trop incisif de la répartie : "Ah! la fameuse réserve de la République, je constate que décidément c'est un état très recherché !"). Rôle à comparer évidemment à celui de M. SEVENO interviewant F.M. : là, le journaliste sert et soutient directement son interlocuteur.

Pour terminer, signalons deux procédés rhétoriques :

II_{3a} . la façon dont le candidat tente verbalement de se situer au juste milieu politique par rapport à ses deux concurrents : "L'un d'eux, à droite... De l'autre côté, à gauche" ; "D'un côté, Monsieur G. D'ESTAING... De l'autre côté, on..."; "Moi je ne vous propose ni de déplacer des pions sur l'échiquier parlementaire, ni de détruire nos institutions". On pourrait à ce propos parler du "ninisme" comme procédé privilégié de la rhétorique centriste. (1)

. les flatteries liées à l'exigence, les unes faisant passer l'autre : sorte de démagogie de l'exhortation. "Ce qu'attendent les Français.... c'est qu'on les mette en adultes, car ils sont adultes, devant la nécessité de l'effort." A ce propos, notons les précautions étonnantes, disproportionnées, qui précèdent l'appel final : l'orateur souligne combien les Français sont "passionnément attentifs... désireux de comprendre", estime qu'en conséquence "ils donnent une belle leçon aux démocraties" ... pour annoncer alors qu'une minorité seulement sait qu'il n'y aura plus que deux candidats au second tour ! Belle leçon de démocratie ?

(1) cf. R. BARTHES : "J'appelle ninisme cette figure mythologique qui consiste à poser deux contraires et à balancer l'un par l'autre de façon à les rejeter tous deux" (Mythologies). Ainsi, l'orateur se pose dans le "juste milieu", qui est bien sûr le milieu du Juste !

2) COMPARAISON DES BIOGRAPHIES F.M. / V.G.E.

Au premier abord, ces biographies ne semblent se différencier que par les différences des existences :

V.G.E.		F. M.
	!	
• Difficulté à parler de soi	3 1! 8 1!	Répugnance à l'exhibition
	!	
• Enfance, lycée	6 1! 20 1!	Enfance, milieu familial
	!	
	! 34 1!	Captivité.
	!	
• Participation à la Résistance	20 1! 16 1!	Résistance, Relation à De Gaulle.
	!	
• Fin des études	6 1!	
	!	
• Débuts politiques	14 1! 25 1!	Vie politique, députation, enracinement électoral (ville ouvrière, environ rural)
	!	
• Députation et enracinement électoral (ville/campagne)	12 1!	
	!	
• Activités gouvernementales	!	
	!	
- sous de Gaulle	18 1!	
	!	
- avec Pompidou	18 1!	
	!	
• Etat civil	4 1! 11 1!	Etat civil
	!	
• Constat-conclusion	7 1!	
	!	
• "Annonce du prochain thème	7 1!	
	!	
• Post-scriptum caractérologique	15 1!	
	!	
	!	
	!	
	!	

Caractérisons d'abord l'intervention de F.M. (1).

La forme de l'interview. Si elle raccourcit le propre propos de F.M., elle lui apporte plus de vie. D'autre part, le journaliste étant chargé des introductions et transitions, les "temps forts" de la biographie pourront être plus facilement soulignés, et le reste plus aisément passé sous silence. Nous avons un discours en quelque sorte ponctué par les interventions du journaliste. Enfin, celui-ci sert d'interlocuteur-médiateur, évidemment, entre le candidat et l'auditeur (cf "au-delà de vous, tous ceux qui veulent bien nous écouter").

L'entrée en matière. Sa lenteur vient de ce que F.M. doit justifier qu'il fasse comme VGE, dont il s'est probablement inspiré (il parle deux jours plus tard et n'a pas annoncé le sujet de cette émission ; d'autre part, "les candidats se racontent beaucoup", il ne faut donc pas se laisser distancer sur ce point). Il le fait donc, paradoxalement, en disant qu'il ne fait pas la même chose, puisque lui, répugne à l'exhibition : la précaution se double d'une attaque indirecte.

Le récit - Nous constatons que le commentaire sur les événements biographiques suit régulièrement leur relation : le candidat transforme systématiquement son "expérience en conscience" et la "morale" l'emporte sur l'anecdote. D'ailleurs, la leçon tirée de chaque expérience est actualisée (cf l'emploi du présent et l'expression "aujourd'hui encore" plusieurs fois répétée) (2) : pétri de ce qu'il a appris, le candidat est fait de la somme de ses expériences, des "valeurs" qu'il a vécues. Ce qui justifie le qualificatif de biographie publicitaire.

Le contenu. Deux traits dominent cette histoire :

- l'homme est un homme fait, formé à l'école de la vie, "éprouvé" : on peut lui faire confiance. Il minimise d'ailleurs les études ("l'université, milieu protégé"), ce qui l'oppose à V.G.E. ; il insiste sur la "réalité des choses", et contrairement à V.G.E. encore, ne cache pas la difficulté de ses réussites (cf. sa conquête de la liberté).

(1) se reporter à la page suivante.

(2)

Reports de la page précédente :

(1) L'ordre chronologique a été, pour les deux séries d'émissions, CH.D., V.G.E., F.M. - Si notre ordre d'étude est le plus souvent CH.D., F.M., V.G.E., c'est qu'il nous a paru celui qui met le plus en relief les différences des candidats.

(2) L'emploi du présent de narration est également à souligner. Le locuteur montre par là qu'il coïncide avec celui qu'il fut, et il entraîne son auditeur dans cette adhésion : le résultat poursuivi est là encore d'actualiser la vie antérieure du candidat, avec tout ce qu'elle prouve. Non pas même "je suis la somme de ce que j'ai fait", mais "je suis ce que j'ai été et n'ai pas cessé d'être". On verra plus loin comment V.G.E., pour sa part, réussit à cumuler, en se racontant au passé composé, un effet de "distance" qui prouve l'objectivité du bilan et un effet de "présence" qui actualise sa valeur intrinsèque.

II_{2b} - cet homme est un homme de coeur, fidèle et chaleureux. La "solidarité familiale" le marque pour la vie, il conserve longtemps ses "vrais amis", s'occupe des prisonniers de guerre, apprend "le travail et la peine des hommes", reste lié à la foule de ses électeurs par une "profonde affection" et vit en famille "sans conflit de génération".

Au total, en alléguant ses épreuves et en montrant son coeur, le candidat cherche la proximité avec les Français, ceux dont l'existence a pu être difficile, les humbles, les opprimés, etc... ("Il est très important que vous sachiez, et au-delà de vous, tous ceux qui veulent bien nous écouter").

II_{3b} Les allusions et le non dit. Le thème de la liberté n'est pas développé pour rien : il s'agit de désamorcer les critiques relatives à l'alliance avec les communistes (menace sur "nos libertés" !). Par son passé, naïvement découvert, le candidat prémunit les électeurs contre ce danger, sans le dire : ce serait affaiblir l'argument en le révélant intentionnel. Le candidat tient à la liberté, et ce n'est pas II_{2a} un propos électoral, puisque déjà, à cette époque... D'autre part F.M., qui parle deux fois du Général de Gaulle à propos de sa participation à la Résistance, minimise son opposition au régime gaulliste de 1958 à 1974 : deux lignes allusives sur le "non catégorique" de 1958, sans prononcer le nom du Général, et puis rien, rien sur l'opposition continue aux II_{3b} institutions de la Vème République, rien sur sa candidature contre De Gaulle en 1965 ! On l'a déjà vu : il ne faut pas effrayer par des rappels intempestifs l'électeur ex-gaulliste qui pourrait le rejoindre, en ne se reconnaissant pas dans les autres candidats. Dernier silence : F.M. tait ses responsabilités gouvernementales sous la IVème République. Celle-ci symbolise en effet l'instabilité politique, le passé définitivement révolu depuis 1958... Et le candidat ne veut pas sembler un homme du passé ! La Résistance ? Mais la Résistance a l'intemporalité de la légende, elle est l'Histoire qui se continue, la tradition éternelle dans laquelle doit s'enraciner le présent...

II_{1c} La caractérisation de la biographie de V.G.E. va nous permettre de mesurer maintenant ce qui sépare les deux images des candidats.

II_{2c} L'entrée en matière. Directe, elle soulève la question de l'éloquence et de la litote. Dire, argumenter, c'est tomber dans l'enflure publicitaire; mais taire, c'est risquer de ne pas faire le poids. V.G.E. a donc choisi de dire, mais comme malgré lui, sans afficher l'intention de se valoriser. Prenant donc un ton impersonnel ("il est difficile... il faut le faire... pour vous dire qui est ce candidat"), il se distancie de lui-même, il se présente en se distanciant,

il se dédouble en un énonciateur quasi impersonnel (donc "objectif") et un moi existentiel dont la biographie va être décrite. Comme s'il fallait en appeler au Ministre de l'Economie, expert en faits et chiffres, pour dire qui est le candidat, la personne du "je suis"...(1).

Le monologue. Par rapport à l'interview il permettra d'en dire davantage (120 % de mots par rapport à F.M.) et de montrer une existence riche de faits : effet de densité dont on a déjà parlé.

II 1b
Le récit. L'extrême réduction du commentaire est frappante au cours de ce curriculum vitae. On enregistre un catalogue de faits qui se succèdent à l'état brut et sans lien explicite, au long duquel la personne du je acteur est distancée par l'objectivité du je locuteur, celle-ci garantissant celle-là (1). Les seuls commentaires accompagnant les faits sont le plus souvent inscrits dans l'impersonnalité du constat : "j'ai eu la chance que ce soit mon char qui soit entré...", "c'était une journée superbe... il y avait un enthousiasme, un gaieté dont je me souviendrai toujours", "c'est un concours, tout le monde le sait", "c'est une circonscription semblable à la moyenne..." "il est vrai que j'ai eu certains différends...", etc..(2)
II 2o
Bien entendu, si le narrateur s'abstient de toute éloquence publicitaire, c'est que les faits, par leur disposition, parlent d'eux-mêmes (cf la simple importance de la Résistance : 20 lignes sur les 32 l. contant toute la jeunesse). Dans ce "degré zéro" de la rhétorique, le fait est lui-même argument, le dire se réduit au donner à voir.

II 3
Le contenu. Malgré quelques aveux habiles d'objectivité ("il est vrai que j'ai eu des différends") ou de modestie ("j'avais un rôle subalterne"), la biographie de V.G.E. manifeste ses réussites, ses capacités et son expérience du pouvoir. Sa stature présidentielle est à la fois nationale (170 entretiens avec le Général - on les a donc comptés !) et internationale (représentations et rencontres diverses : NIXON, BREJNEV, ADENAUER, BRANDT..). La comparaison avec son rival direct est éclatante : F.M. montrait son expérience de la vie, il se confiait; V.G.E. montre son expérience du pouvoir : il se constate. L'un racontait ses épreuves; l'autre énonce ses atouts.

II 3b
Le commentaire explicite. Après un récit qui semblait objectif, notre candidat fait un commentaire en sa faveur : "concernant ma candidature, je constaterai... etc..") L'allégation du constat, en deux points, la (suite directe
page 59)

(1)
(2) = voir pages suivantes

Reports de la page précédente :

(1) Dans le "récit" de la biographie, le sujet de l'énoncé et le sujet de l'énonciation coïncident formellement. Mais la distance entre l'un et l'autre, entre l'acteur et l'énonciateur dont le point de vue est privilégié, demeure :

- à cause de l'encadrement du récit : on vient de voir le préambule; mais aussi la conclusion : "concernant ma candidature" (l'acteur), "je constaterai deux choses" (l'énonciateur).
- à cause de la centration de la biographie sur les faits énoncés, et non sur la subjectivité de l'acteur : au contraire de F.M., qui tirait les faits à sa personne.
- à cause du passé composé, qui marque l'accompli des faits, et donc la distance entre le locuteur actuel et l'acteur passé. Mais cette distance ne sera pas détachement : la somme des actes, au fil du récit, constitue l'atout biographique actuel du candidat.

A ce propos, on notera que le passé composé prend les deux valeurs contradictoires de la langue courante et de la langue écrite, parce que précisément cette biographie est un écrit oralisé.

- au niveau de chaque phrase entendue, de chaque proposition même, et grâce aux pauses marquées par lesquelles la diction de l'orateur ponctue son récit-discours, le passé composé a la valeur d'accompli de la langue courante. D'où l'impression de distance locuteur/acteur, et la garantie d'objectivité qu'elle produit.

- au niveau de l'ensemble du récit, le passé composé a sa valeur d'actualisation de la langue écrite ("il laisse entendre que le procès achevé a créé une situation qui se prolonge et qui se rattache à l'actualité présente" nous disent WAGNER et PINCHON). Bien entendu, cette valeur que prend le passé composé lui est conférée ici par la linéarité du récit : la successivité des faits biographiques est progressivement ressentie comme la logique d'un destin, la contiguïté explicite devient continuité implicite.

.../...

(suite des notes (1) et (2) des pages précédentes)

.../...

V.G.E. réussit ainsi à produire à la fois un effet d'objectivité (c'est le bilan oral, l'accompli) et un effet d'actualisation (c'est le récit écrit, qui implique le prolongement de la biographie jusqu'à la candidature à la présidence, et l'explique par là-même - cf plus loin).

Si l'on applique enfin à cette allocution la dichotomie discours/récit, on s'aperçoit qu'elle est un discours; mais ce discours prend la forme d'un récit (narration au passé composé); et cependant, ce récit cache un "discours" où les faits et leur succession forment un argumentaire...

(2) On constate d'ailleurs, dans le récit de la vie politique du candidat, que les "choses de la vie" semblent souvent mener la carrière de l'acteur : le "je" se plie aux sollicitations dont il est l'objet, sans s'expliquer, sans décider. Plus précisément, les séquences évoquées se constituent en deux propositions coordonnées (démarche binaire) de type suivant :

Il s'est produit telle chose... et j'ai été amené à telle autre chose

Citons : "C'est là que Edgar FAURE m'a appelé...

"Je l'ai suivi quand il est devenu....

"Il y a eu des élections générales... et je me suis présenté

"Il y a eu l'achèvement de la IVème, et nous avons eu...

"Il y a eu les premières élections législatives... et j'ai été élu

"Le Général m'a nommé... et je suis devenu ainsi

"Il m'a proposé... et j'ai donc cessé

"Pompidou m'a nommé... poste que j'ai conservé..."

Aucune volonté, aucune ambition n'anime le héros : il suit les événements. Bien entendu, l'action de l'acteur

.../...

(suite des notes (1) et (2) des pages précédentes)

.../...

finit par émerger, et il n'est pas inutile de souligner, dans le dernier paragraphe de la biographie, comment le locuteur met en relief la stature internationale croissante de l'acteur :

"J'ai géré naturellement... mais j'ai également accompagné, je suis allé avec, j'ai accompagné, j'ai participé, j'ai représenté la France, j'ai fait en sorte que... les plus importantes."

distance, ne nous étonnent plus. Mais ce qui est habile ici, c'est que l'annonce explicite d'un commentaire orienté renforce, rétroactivement, l'impression qu'on avait d'un catalogue objectif d'évènements "sans commentaires" !

Le non dit. Le thème de la Résistance, d'abord, est exploité pour rivaliser en "gaullisme historique" avec les concurrents : mais on notera que, plus précisément, le portrait du jeune V.G.E. qui fait de la résistance à la base est un anti-portrait du Général CHABAN-DELMAS, qui en faisait au sommet. (1) Ensuite, il ne faudrait pas croire, parce que V.G.E. attaque le seul F.M. à la fin de son discours, qu'il ménage CH-D. : au contraire, ne pas en parler (seul F.M. a droit d'exister dans le discours de V.G.E.), c'est justement l'anéantir par le silence - ce qui contraste singulièrement avec l'agressivité bruyante de l'intéressé.

Enfin, si on y regarde bien, V.G.E. ne répond pas vraiment à la question amorcée : "pourquoi je me présente". Il dit bien "qui je suis". Puis il enchaîne "voici je crois ce que je peux dire sur ma vie et sur mon activité gouvernementale. Mais ceci s'est achevé puisque désormais je suis candidat à la Présidence de la République". Entre ces deux phrases, ces deux états de son existence, le locuteur ne donne pas le lien, l'explication attendue. Pas de motivation personnelle, pas d'ambition légitime, pas de projet de société, voire de mission historique, pas de poussée d'un électorat ou d'une classe sociale ... Ce trou du discours nous suggère que le pourquoi de la candidature est justement dans le "je suis", dans la logique de sa destinée. Cette candidature ne pouvait pas ne pas s'inscrire dans le prolongement d'une carrière aussi réussie jusqu'alors. Aussi bien, la non justification de la candidature devient son argument le plus fort. V.G.E. est candidat par essence, futur Prési-

(1) Pierre DROUIN dit de V.G.E., dans LE MONDE (24/04/74) : "Son auto-portrait ... visait à divertir et même à ravir la classe politique, dans la mesure où il était avant tout un anti-portrait de M. CHABAN-DELMAS. Il fallait comprendre notamment que lui, Valéry, avait terminé la Résistance avec un très modeste grade et non avec des étoiles de Général, n'avait jamais été ministre sous la IVème République, avait été appelé au gouvernement aussi bien par Charles de GAULLE que par Georges Pompidou, etc..." Notons aussi le passage où V.G.E. dit de l'entrée à l'Ecole Polytechnique : "C'est un concours, tout le monde le sait". Tout le monde ne sait pas que l'entrée de J. CHABAN-DELMAS à l'Inspection des Finances n'a pas été un "concours" pour lui.

dent en soi, d'une légitimité immanente (1) (2).

I 2d Le post-scriptum. Mais la démonstration centrale du candidat (sa capacité) et le ton objectif du monologue ont un effet secondaire qu'il faut corriger : le manque de chaleur, envers du brio. D'où cette mise au point caractérisée logique, et en particulier, sa place. Le candidat thérapeute va tenter, en verbalisant l'impression du spectateur, de l'en guérir. Il accumule alors les arguments persuasifs :

- le credo sincère (affirmations sur soi, "je crois que", signes d'une certitude renforcée par la modération);
- la tautologie ("je suis réservé parce que c'est mon caractère");
- l'appel à l'identification de l'interlocuteur : "comme sans doute d'ailleurs beaucoup d'entre vous.";
- la critique comme excès de ce qui serait seulement différence (N'être pas "réservé" serait forcément "rechercher les effets", "en dire trop");

(1) Aussi n'a-t-il pas besoin de tirer de son passé des leçons actualisées, comme F.M. Il suggère que le "je" était ce qu'il sera et qu'il est, ce qu'il a été, comme intemporellement. La succession temporelle des réussites prend le sens d'une relation finale. A la somme d'Expériences de F.M. fait pendant l'Être de V.G.E. : une Histoire est écrasée par un Destin.

(2) Les deux valeurs du passé composé dont nous avons parlé plus haut s'inscrivent évidemment ici, dans le jeu du dit et du non dit. La première, la valeur d'accompli, est de l'ordre du dit apparent, oralisé : "ceci s'est achevé" (bilan, accompli explicite) ; la seconde, la valeur d'actualisation, inhérente à la trajectoire suggérée par le récit, est de l'ordre du non dit : destin non accompli implicite (je suis désormais candidat, mais je n'ai pas cessé de l'être en puissance, si l'on regarde bien la flèche ascendante de ma carrière). Le non dit est ici le contraire même du dit, et l'opposition explicite ceci s'est achevé/je suis désormais n'annule pas "l'effet de trajectoire", mais suggère deux étapes d'une même carrière.

- la défense du cas particulier à l'aide de vérités générales que l'interlocuteur doit prendre à son compte :
"Tout ce que l'on sent très fortement est difficile à dire",
"vous savez que les gens réservés ne sentent pas moins que les autres" (la réserve devient preuve de la chaleur !).

- le désir de séduction final, humblement déclaré :
"je voudrais aussi atteindre son coeur." ;

- l'organisation de la phrase : parallélismes, articulations logiques (mais, parce que, c'est pourquoi), oppositions (antithèse finale : yeux/coeur, regarder/atteindre).

La place de ce post-scriptum, la solidité de sa rhétorique jointe à la retenue du ton, lui donnent une force tranquille qui peut avoir passé la rampe. Mais un tel morceau de bravoure nous semble entaché d'une faiblesse : il veut trop prouver. Son caractère prémédité, par son manque de spontanéité, contredit l'objet du message (chaleur). De plus, se dire réservé, c'est sortir de sa réserve. Il faut montrer son coeur autrement que par des arguments : le faire sentir.....

- - - - -

III - E L O C U T I O

La caractéristique des candidats va se poursuivre avec l'étude de leur "elocutio", ou rhétorique de l'expression, que nous opèrerons uniquement sur les premières allocutions, en greffant nos commentaires au fil des discours.

- A - J. CHABAN-DELMAS

1/ Le système offensif/défensif

Si le candidat fait le point sur la situation, c'est toujours pour se situer. Ici,

- CH.D. compare, pour s'en défendre, la succession des candidats au spectacle quotidien (elle "risque de vous irriter, mais...") : il s'agit, comme on l'a vu avec V.G.E., d'explicitier l'impression de l'auditeur pour l'en délivrer (1);
- il attaque les pays communistes qui interdisent une "foire électorale" supposée préférable, en fin de compte, au système de parti unique : il s'agit de tourner l'irritation éventuelle du téléspectateur contre le rival F.M., candidat unique de la gauche soutenu par le P.C.

Dans ce déplacement cathartique des affects néfastes de l'auditeur, on peut voir une application réussie de la technique du bouc émissaire. Pour notre part, nous y sentons une double maladresse : l'allusion en tant que telle est à la fois "grossière" dans son contenu et compliquée dans sa forme (jeu de mots sur le "rideau"); l'idée du spectacle est ce qui reste à l'esprit du spectateur, même s'il est d'accord avec l'allusion.

(1) La même technique sert, à l'inverse, à créer dans le spectateur un état d'âme qu'il n'a pas, ou pas assez : "Je suis sûr que vous comprenez la nécessité de...etc..". (cf aussi, dans V.G.E. "Vous vous posez, je pense, deux questions").

II,3 Pourquoi cette maladresse, si c'en est une ? Parce que le candidat, nous semble-t-il, en s'enfermant dès le départ dans un système offensif/défensif, signale sa vulnérabilité. Il a peur d'irriter, il doute de sa réussite, peut-être même de sa mission (cf la confession défensive : "je suis heureux", et le vocabulaire polémique : "Pourquoi donc me lancer dans cette bataille ?"). Rappelons d'ailleurs que les aspects polémiques de sa seconde allocution se résolvaient en un aveu de faiblesse : "Encore faut-il que j'y sois, au deuxième tour..."

Dès lors on peut imaginer que ce début polémique obéit moins à la technique consciente du bouc émissaire qu'au besoin inconscient de décharger son angoisse en agressivité (1). La chose est vraiment "déplacée", au double sens mondain et freudien du terme.

2 La présence de l'interlocuteur, "vous" et "nous"

I,1 L'interlocuteur est présent de deux façons dans le discours :

- indirectement, dans toutes les indications concernant les Français ou catégories de Français, le public global ou différencié qu'évoque le candidat (voir point n° 3);
 - directement, chaque fois que dans son allocution il s'adresse au public qui l'écoute globalement (Françaises, Français") ou individuellement ("Madame, Mademoiselle, Monsieur... chacun d'entre vous...").
- II,1a

Il faut donc considérer la répartition des pronoms pour préciser la relation que le candidat entretient(2)

(1) L'angoisse en question ne tient pas à la simple situation de communication, mais au fait qu'à cette époque déjà, CH.D. se savait sérieusement menacé par la candidature de V.G.E.

(2) Veut entretenir... Cette relation n'a rien de réel : nous sommes en studio d'enregistrement. Le texte ne montre donc que l'image de cette relation telle que se la représente le candidat, ou telle qu'il la voudrait.

II_{2b} avec ses interlocuteurs, c'est-à-dire la configuration particulière du triangle moi-vous-nous dans chaque discours. Pour cela, il faut tenir compte à la fois de l'importance relative des pronoms (indication parfois suffisante) et de leur valeur (dans "ce contrat de progrès que je veux passer avec vous, le pronom a plus d'intensité - et donc, la présence de l'interlocuteur est plus marquée - que dans une incise comme "je vous le répète").

Voici quelques constatations :

- le pronom "Vous" vient en premier (trois fois), ce qui ne sera pas le cas des autres candidats ;
- à peu près régulièrement réparti, avec une prédominance au début et à la fin, il est le plus fréquent dans cette allocation (une vingtaine de fois), étant entendu qu'elle est la plus courte;
- sa valeur est tantôt globale ("Françaises, Français, je vous le répète"), tantôt individuelle ("chacun et chacune d'entre vous"), souvent indistincte ;
- le pronom "nous" est associé deux fois au passé ("chacun de nous a mesuré", "nous avons prouvé ensemble") et trois fois au futur (nous voulons vivre" "nous le ferons... nous le ferons"); si l'on joint à ce fait les expressions concernant le projet du candidat ("contrat avec vous", "construire ensemble"), on constate que l'action commune, l'idée du "nous", sont dans le futur;
- le pronom de la première personne du singulier enfin, en position de sujet ou de complément, est très fréquent (24 fois).

II_{1a} II_{2b} Il en résulte que le candidat essaie de joindre son interlocuteur et, compte-tenu de notre remarque n° 1 et de l'examen des autres candidats, n'y parvient pas vraiment : le vous reste vous; l'individualisation de la relation est inachevée; le "nous" demeure prospectif. Le "je" très fréquent, qui dès l'abord créait la distance du public en se craignant spectacle, manifeste son impuissance à nouer un lien dans la façon dont il se montre en train de le rechercher. Le mouvement du "finale", je s'offre à vous, n'est pas forcément concluant : l'appel au vous touchera certains; pour les autres, il signifiera la solitude du "je".

3 Les Français, la France :

L'évocation des Français est générale ("quels que soient votre âge, votre profession, vos options politiques, votre religion"); symbolique ("un paysan, un ouvrier, un maçon"); conventionnelle ("Françaises, Français"), ou imprécise quand elle se concrétise : "toutes celles, familles ou personnes privées, qui ont subi les conséquences fâcheuses de la perte de l'emploi, de la maladie, ou de la disparition d'un proche", "toutes les couches sociales". Il est étonnant de voir employer des circonvolutions pour désigner chômeurs, infirmes, veuves et orphelins (cf aussi, dans la seconde allocution : "tous ceux qui sont les moins nantis" - on ne peut fustiger l'injustice sociale en des traits plus féroces !). Cette indistinction socio-économique des Français permet-elle à n'importe qui de se sentir concerné ? Ou au contraire, ne laisse-t-elle pas n'importe quel citoyen indifférent ? On ne peut s'empêcher de penser que la représentation abstraite qu'il se fait du public explique aussi la difficulté qu'à CH.D. de le rejoindre.

La France quant à elle représente moins une réalité (les interlocuteurs, le "grand pays moderne", les "47 villes de France") qu'une valeur ("choisir la France", "La France le peut", "pour la France"). Voir remarque n° 7.

4 "Un effort qui s'appelle la démocratie"

S'il faut de la vertu en démocratie, celle-ci est d'abord un régime politique, une réalité. Or, ce qui caractérise le discours qui nous occupe, c'est que les faits et réalités ne sont évoqués que comme illustration de valeurs, qui seules semblent constituer l'enjeu, et qui sont "la France".

La principale de ces valeurs est le refus de la démagogie, que le candidat rejette sur ses concurrents comme pour l'exorciser dans son propre discours: "promesses impossibles", "foire électorale", "sans discours et sans concession". Il en appelle au sens de la réalité comme valeur plutôt qu'aptitude ("tout n'est pas possible"), au sens de l'effort, à la "nécessité d'une discipline", à la vertu civique ("m'écouter, et aussi les autres"), au discernement ("distinguer... choix décisif"), à la "confiance". Mais par là même, il dresse un portrait moral du citoyen qui est une image flatteuse tendue comme un miroir. C'est pourquoi, on l'a vu, cette antidémagogie devient une sorte de démagogie supérieure flattant le narcissisme moral de l'interlocuteur et, on le verra, bénéficie par ricochet à l'image de l'orateur lui-même.

II 2-4 Pour le reste, on constate que la "nouvelle société" promise par le candidat, loin d'être un projet politique programmé dans le temps, n'est-elle même qu'un tableau moral, un monde de valeurs que personne n'aurait l'idée de refuser : justice, liberté, humanité, croissance, participation, progrès, changements dans l'ordre, égalité, garanties, stabilité, dialogue, accord, communauté, etc.. On retrouve d'ailleurs ce tableau en fin de seconde allocution. Aucun des autres candidats ne se livre à une telle inflation de "valeurs"...

5 Des métaphores populaires

Conventionnel par sa référence aux valeurs, le discours l'est aussi par l'usage de procédés rhétoriques classiques : apostrophes ("Françaises, Français"), périphrases ("tous ceux qui ont subi les conséquences fâcheuses de la perte de l'emploi", au lieu de "chômeurs"), maximes ("Tout n'est pas possible", "choisir la France... c'est un choix de société"), etc.. De cet aspect déclamatoire de la rhétorique du candidat, nous retiendrons surtout :

- le style périodique, avec anaphores, gradations, parallélismes, antithèses, clausules, formules-refrains :

- "demander un effort à chacun..., un effort qui s'appelle..., celui de... et de..."
- "nous avons prouvé ensemble que le progrès...possible, que la justice...possible, que les conflits..pouvaient être.." (avec la clause "et la recherche de l'accord")
- "rétablir.. rétablir.. garantir"
- "chacun de vous a mesuré hier..., chacun mesure aujourd'hui"
- "Parce que j'ai pu jeter.. et parce que j'ai pu réfléchir"
- "Participent à la répartition des fruits de la croissance, et aussi aux charges" (fin en clausule).
- "La France le peut; si vous le voulez, nous le ferons"

- le rythme ternaire, qui au-delà des plans en trois points (et des trois orientations), semble marquer nombre de phrases :

- . "choisir la France, c'est un choix décisif, c'est un choix de société"
- . "J'ai été trois fois ministre, onze ans Président, trois ans premier ministre"
- . "(société) plus juste, plus libre, plus humaine"
- . "un paysan, un maçon, un ouvrier"
- . "La France le peut, si vous le voulez, nous le ferons"
- . "de la perte de l'emploi, de la maladie, de la disparition d'un proche"
- . "Françaises, Français, je vous le répète, tout n'est pas possible"
- . "Je ne vous fais pas..promesses, je veux passer..progrès, j'attends de vous.. effort"

Bien entendu, les autres divisions existent aussi, notre découpage peut paraître arbitraire, mais la diction du candidat en crée parfois d'autres ("Naturellement/ces changements doivent se faire/dans l'ordre"). Ce qui compte, c'est la fréquence de ces divisions, par comparaison à la démarche binaire de V.G.E. : une musique ternaire, venue peut-être de la "poétique" de l'éloquence républicaine ("Liberté, égalité, fraternité"), traverse la volonté d'expressivité de l'orateur ce qui ne veut pas dire qu'elle passe la rampe télévisée...

- Les métaphores enfin. Elles ont naturellement une valeur didactique : l'image illustre l'idée, à l'intention du grand public. Comme le maçon bâtit son mur, CH.D. bâtit sa nouvelle société, et chacun doit achever son oeuvre. On voit aussitôt le sens second : trois catégories de français, paysans, artisans, ouvriers, sont appelés à se reconnaître dans le candidat, à s'élire à travers lui. C'est si vrai que le candidat reprend le procédé dans sa seconde allocution : pour en appeler aux sportifs, il y compare le gouvernement à une équipe de rugby (le "projet de société" serait le ballon !). Et sans doute pour émouvoir le marin qui sommeille dans tout Français (!), il attribue à F. MITTERRAND l'entreprise de "faire couler le bateau".

7 L'homme et la France

I₂ Alors qu'il ne fait pas d'autobiographie, CH-D. a pourtant mis en avant sa personne et ses qualités : par l'importance du "moi", par la référence à l'action passée (responsabilités politiques ; vocabulaire : "j'ai pu jeter, me lancer") et au vouloir à venir (nous voulons vivre, je veux passer, nous ferons) - même si la musique du message en noie le sens, et surtout, par la référence aux valeurs. Car elles sont autant d'illustrations du "credo" du candidat. L'image idéale du citoyen, le tableau moral de la nouvelle société rejaillissent en effet sur celui qui les décrit. Et cela s'explique dans l'offre finale : d'une part, celle-ci signifie la générosité et la mission ("pour la France"), d'autre part, cette offre présuppose la valeur du cadeau (CH-D = action, expérience, énergie, enthousiasme, cf les possessifs); le mouvement fait donc croire à la valeur de l'homme, ou mieux, à l'homme-valeurs. Ainsi se dessine au long de l'allocution un schéma d'entraînement du citoyen et de légitimation du candidat :

	F R A N C E	(Réelle)
VOUS (vos valeurs à vivre)	+	MOI (mes valeurs vécues)
		(pouvoir)
	Ensemble vers (action, construire progrès)	(vouloir)
	Nouvelle société (monde des valeurs)	(faire)
	F R A N C E	(Idéale)

Mais répétons le, les valeurs noient l'action (elle-même réduite à une qualité, la volonté d'action) ; la politique n'est ici qu'une éthique, et même moins : une rhétorique des valeurs. C'est en définitive un vote mystique que le langage du candidat voudrait obtenir de l'électeur; mais pour ce faire, il faudrait que son image soit celle d'un sauveur, d'une incarnation de la France... Or, le gaullisme a sans doute péri avec De Gaulle. (1)

(1) On nous trouvera critique vis-à-vis de CH-D. dans ce commentaire qui se veut impartial : rappelons que nous ne jugeons qu'une image, non une personne et, plus précisément, l'énonciateur qui la produit. Cela ne sort pas du texte... Enfin, il faut bien désennuyer le lecteur par un peu de distance ironique.

- B - F. MITTERRAND

1/ Premier pronom

II_{2b} Dès l'ouverture, F.M. dit "nous" et même "nous tous". Le pronom est employé avec "naturel". Par ce simple nous, l'orateur constitue le public en un ensemble de personnes dont il fait partie et dont il se veut l'expression : l'électorat est regroupé à dessein dans l'évidence de la fin du gaullisme et le candidat peut se sentir lié à la foule, à l'inverse de CH-D. qui tentait en vain de franchir la distance.

II_{2b} Ce pronom revient une autre fois, dans l'appel final, là encore en bonne place ("nous rejoindre"). De plus, il est soutenu à plusieurs reprises par le possessif correspondant : "notre histoire", "notre pays"; "notre peuple" (trois fois); "nos côtés". En tout, huit assertions. Il faut y ajouter les autres moyens par lesquels le candidat se place au milieu de ses interlocuteurs : "je voudrais réfléchir avec vous", "être candidat.. au nom de tous ceux qui..". La différence avec le "nous" prospectif et forcé de CH-D. est éloquente.

I₂₋₃ Corrélativement, c'est ici que le nombre de "je" (une quinzaine) et de "vous" (6 ou 7) est le plus faible, et de loin, par rapport aux deux autres candidats. Manifestement F.M. se vit ou se veut représentant du peuple. On nous objectera peut-être l'étalement emphatique du "moi" à l'annonce de la candidature : "Eh bien, moi, je considère comme un honneur d'être le candidat de la gauche", par comparaison à la pudeur impersonnelle de V.G.E. nous présentant "ce candidat à la Présidence de la République que je suis". I_{1a} Mais dans la démarche même de ces phrases, les deux personnalités contrastent : pour l'un, "être candidat de la gauche" justifie le "je"; pour l'autre, c'est "je suis" qui justifie la candidature...

2/ La situation historique

Le thème de la fin du gaullisme ne sert pas de simple constat sur la situation en France : il situe surtout indirectement, le candidat, par le ton employé (perspective historique), la sérénité approchée ("jugement de la postérité et citation "fameuse" empruntée), mais aussi par la vigueur de la formule finale (une antithèse moulée dans un alexandrin). Dès son entrée en matière, le candidat réussit

à dire :

- par le contenu du message, que la scène politique est vide;
- par le style qu'il se donne, qu'il a la taille de l'occuper.

Que le liquidateur du gaullisme adopte, pour ce faire le style gaullien, voilà un paradoxe savoureux. Nous y reviendrons.

3/ La présence des interlocuteurs

II_{2b} Proche du public, le candidat n'individualise pourtant pas sa relation avec lui : au contraire, il s'efface et consacre la plus grande partie à tous ceux qu'il représente. Dans aucune des autres allocutions en effet les interlocuteurs ne sont aussi nombreux : les noms et les pronoms au pluriel représentant l'ensemble ou telle ou telle catégorie de Français, ne se comptent pas. Français, majorité de Français, tous les Français (2 fois), les anciens, les jeunes, les mères de famille, citoyens, travailleurs, ceux qui (6 fois !), tous ceux qui (5 fois). L'adjectif tous vient plusieurs fois renforcer le nombre : "nous avons tous compris", "engagements pris envers vous tous". Ce constat en explique un autre : F.M. vient en premier pour l'emploi du pluriel. D'autre part, il est le seul à employer le terme générique de peuple (3 fois).

II_{2b} Cette foule d'électeurs réels ou potentiels, le candidat la met en valeur à sa façon. D'abord, rappelons-le, il la met moins en face de lui qu'il ne se place en elle (cf "Nous, avons tous", etc..) Dans son langage se lient "nous", "vous" et "ceux qui" comme on le voit dans le cours du second paragraphe : "Notre peuple... chacun de vous... les plus jeunes, les plus anciens, etc..". La troisième personne du pluriel tend ainsi (sauf quand il s'agit des adversaires, évidemment) à s'inclure dans la première, comme le veut l'appel final : "j'appelle tous ceux ... à nous rejoindre". Du même coup, rapprochés de l'énonciateur (par le nous), les interlocuteurs sont rendus présents les uns aux autres, dans le sillage chaleureux des meetings : ils se sentent foule.

I₁
I_{2b} "Réchauffé", l'interlocuteur innombrable de l'orateur est en même temps valorisé : il est citoyen, il a grandi, il est majeur; il a souffert, il a du cœur, à l'image de l'énonciateur qui se place de son côté (cf parallèle des épreuves de la vie de F.M. avec celles

qu'il prête au public : les travailleurs qui supportent une vie difficile, les mères qui ont appris la lutte pour la vie etc.); il est appelé enfin à prendre en charge son destin, à décider lui-même de son sort, à se rassembler, "à vivre mieux" - sous la houlette d'un candidat qui le représente vraiment. Compris et exalté, le peuple l'est donc au tant que tel : méthode différente de celle de CH-D., qui voulait constituer son public en société idéale en lui faisant contresigner par son vote un tableau de valeurs...

Cela dit, il faut convenir que cette valorisation du peuple, pour flatteuse qu'elle soit, reste vague et conventionnelle. Que les jeunes aient de l'ardeur et les anciens de l'expérience, voilà une de ces vérités proverbiales dont l'évidence convenue ne sert qu'à fondre le locuteur et l'auditeur dans le confort du lieu commun. Dire que "les mères de famille sont un gouvernement" est plat quoique archaïque : le candidat veut-il nous suggérer indirectement que son gouvernement sera maternel ? (cf le cliché de la mère-patrie). Quant à l'évocation des épreuves du peuple, détachée de toute précision socio-économique, elle ne dépasse pas un populisme abstrait. Aussi bien l'interlocuteur de F.M. peut-il le juger diversement selon ses propres options : là où l'un verra sens démocratique et générosité, l'autre accusera de flatterie intentionnelle et de démagogie.

4/ Eloquence "gaullienne" ?

Essayons de cerner l'éloquence du candidat.

Le style gaullien. Le vocabulaire employé par F.M., républicain, populaire, moral et historique contribue à son "style gaullien": "vote, urne, suffrage, élu"; "travailleurs, produisent, gauche (≠ profit, privilégiés)"; "coeur, raison, conscience, honneur, conviction, engagement, responsabilité, respecter"; "au nom de, intérêt supérieur du pays, nation, peuple, postérité, époque, histoire, siècles"... Ces mots donnent au discours une teinture de solennité démocratique, de foi républicaine, de vertu nationale, qui rappellerait le ton de Ch.D. si celui-ci eût atteint la dimension historique. A cela s'ajoutent :

- la tendance au globalisme : "monde entier", "la plupart des grands problèmes", "un ensemble de forces", bien au delà de ;

- l'expression de l'absolu : "les plus anciens, les plus jeunes", "ma plus profonde conviction", "ce dont j'ai le plus souffert" (le candidat n'a-t-il pas de convictions ou de souffrances plus graves ?) ;

- l'expression du définitif : "il ne faut plus que", "désormais", "sans renoncer jamais", et aussi les redoublements du futur : "il sera et restera", "vous devrez et vous pourrez choisir", "je respecterai et ferai respecter" ;

- l'expression de la totalité, avec "tout" pronom ou adjectif : "tout peut être décidé", "il était tout", "tout faire, tout prévoir, tout apaiser", "tout le monde", "de toute ma raison, de tout mon coeur", "nous tous", "vous tous", "tous les" (3 fois) et "tous ceux" (5 fois) !

II_{3b}
Cette dernière dominante dépasse évidemment le simple contenu du message. C'est lui-même que l'orateur affirme à travers de tels énoncés : il soigne sa dimension. Sa "vision du monde" nous montre moins le monde que la hauteur de sa vision, celle d'un homme dans l'Histoire parlant au nom des Français, et non d'un candidat en tête à tête avec l'objectif d'une caméra.

Les procédés d'éloquence traditionnelle. Ils vont renforcer l'impression précédente.

C'est d'abord le style antithétique, par lequel tout locuteur s'affirme dans un jeu de position/opposition. On l'a vu apparaître à la fin du premier paragraphe, lui-même balancé selon le "pour et contre" du gaullisme. Notons aussi :

- "hier il était tout, demain il sera le premier"
- "choisir pour le présent sans renoncer à l'avenir"
- "ce n'est pas de le dire, c'est aussi de le pouvoir"

II₃
On peut remarquer d'autre part le procédé de la contre objection : "certes, on m'objectera, mais...". Cette façon de solliciter l'argument adverse pour le neutraliser appartient à tous (cf CH-D. : "On a parlé de foire électorale, mais.." et V.G.E. : "Il est vrai que j'ai eu des différends avec le Général de Gaulle, mais"). Mais F.M. fait parler au style direct son contradicteur éventuel, comme pour lui donner une place. Il se veut en état de dialogue (cf le formel : "Je voudrais réfléchir avec vous"), ce qui est un procédé oratoire.

II₃
Enfin, signalons l'aspect déclamatoire du discours, avec l'appel final bien entendu, mais aussi : les interrogations ("Comment celui-ci..? Comment celui-là.."), les exclamations ("Et combien qui sont seules...!", "Et quels Français !), les séries anaphoriques ("Ceux-qui.. tous ceux qui..", "de toute ma raison, de tout mon coeur", "comment celui-ci pourrait-il, comment celui-là pourrait-il"), les redoublements de termes ("Français..et quels Français",

j'appelle.. j'appelle"), l'interjection ("eh bien"), l'impératif (croyez-le), les clausules (formule sur le gaullisme, expression de sa conviction, rythmes d'alexandrin : "aient appris rudement la lutte pour la vie", "supportent la rigueur d'une vie difficile").

Tous ces traits oratoires ne distinguent pas cette éloquence de celle de CH.D. Mais combinés à d'autres traits (présence des interlocuteurs et indices de "coeur" - les exclamations supposent le coeur, en dehors de l'affirmation explicite qui en est faite), ils peuvent produire une impression de chaleur qui manquait à CH.D. Cela dit, si cette éloquence tend vers le style gaullien, elle ne y parvient pas nécessairement : il s'en dégage parfois, musicalement, un air de Troisième République, des relents rousseauistes...

5 L'aspect polémique

Il n'est à signaler que pour sa retenue, s'agissant de l'opposant N° 1 au régime gaulliste, puis pompidolien : celui-ci ne nomme même pas ses adversaires. Son attaque, qui porte surtout contre les "privilégiés" - attaque inévitable de la part du "candidat de la gauche", a pour objectif essentiel de mettre l'orateur du côté du peuple, avec qui "il a souffert". On l'a vu : il ne faut pas heurter ceux qui étaient gaullistes, sont orphelins du gaullisme, et dont le coeur pourrait parler en faveur de F.M. Cela dit, la retenue de l'offensive n'empêche pas F.M. de s'être posé nettement en face du bloc-gaullisme, d'autant plus solidement peut-être qu'il l'a fait moins agressivement.

6 Le candidat et le président

L'image du candidat nous apparaît donc globalement comme celle d'un homme de devoir (engagement, conscience, raison) et de coeur (conviction, souffrance, appel), tourné vers ceux qu'il veut représenter, se donnant par son éloquence une stature historique, avec aussi une teinte d'humilité ("je le fais comme je le peux", "j'essaie de déterminer") (1) En cette image, il appelle les Français

(1) C'est une image, et l'interlocuteur peut n'y pas croire. En particulier, l'intériorité affichée par le candidat ("ma plus profonde conviction") peut paraître suspecte parce qu'intentionnelle (cf ce que nous avons dit de V.G.E. affirmant sa sensibilité réservée...)

à "se reconnaître".

II 2d
A côté de cela, quels traits donne-t-il au Président ? Il doit être "le premier, mais pas le seul". Il "représente" le peuple, "énonce des choix", "montre une direction", "s'adresse aux Français". Elu, il fera "respecter les engagements pris" (lesquels, au juste ?), et servira "l'intérêt supérieur du pays". En cette image aussi, le Français tentera de se reconnaître.

II 2b
Or, le trait qui apparaît le moins dans les deux portraits, c'est l'action, la volonté réalisatrice. Cela s'explique peut-être par la foi démocratique du candidat, qui estime n'avoir à réaliser que ce que le peuple aura décidé, et qui nous renvoie au "programme commun". Mais ce programme, qui n'est pas mis en avant, fait précisément figure de moteur arrière. Dans l'avant dernier paragraphe, F.M. se dresse devant nous en futur Président (cf l'apposition du début) et passe aussitôt au présent pour nous faire croire à la scène ("ce faisant, j'ai conscience de servir") : mais on le voit "respecter" et "avoir conscience", et non pas agir. (1) (voir note page suivante).

Bien sûr, le lecteur remarquera que nous avons triché, en attribuant au rôle de Président la partie de son propos que F.M. affecte seulement au "vrai candidat" à la Présidence. Précisément, n'est-il pas révélateur que F.M. soit plus précis, plus à l'aise, pour définir un vrai candidat que imaginer un vrai Président ? N'est-ce pas l'aveu implicite qu'il se vit davantage comme candidat actuel que comme futur Président ? Concernant ce dernier en effet, la question est bien de "pouvoir" et non de "dire" : l'accusation de l'orateur était peut-être une projection personnelle. Car enfin, lorsqu'on est depuis plus de 20 ans dans l'opposition, la question du pouvoir... mais nous nous sommes interdit de juger les hommes !

Un candidat qui "représente" bien, ce fut sans doute "l'honneur" de F.M. : il a effectivement, l'image du meilleur candidat.

Mais V.G.E., celle du meilleur Président (2)

(1) - voir cette note page suivante

(2) - Il s'agit d'images, avons-nous dit...

(1) - note de la page précédente

A propos de l'action, on songe naturellement à jeter un regard systématique sur les verbes, dans les allocutions. La comparaison quantitative n'est peut-être révélatrice que pour CH.D. : environ 70, contre environ 110 à F.M. et 120 à V.G.E. Entre ces deux derniers la répartition des verbes par voix (la voix passive est négligeable), par modes et par temps (l'indicatif et l'infinitif dominant, avec un léger avantage de V.G.E. pour l'infinitif; on a un peu plus de présents chez V.G.E., un peu plus de passés et aussi de futurs chez F.M. - cf sa dimension historique) ne nous paraît guère apporter d'information concluante sur l'image des candidats. En ce qui concerne les verbes d'action, il y a un léger avantage chez F.M., surtout compte-tenu de la moindre longueur de son texte. Mais pour que cela soit déterminant, il faut observer :

- II_{2a}
- qui est le sujet du verbe : le locuteur, ou ses interlocuteurs (directement : seconde personne; indirectement : troisième personne) ou encore d'autres agents, sans oublier l'impersonnel. Et sur ce point, on constate que la supériorité en nombre de verbes d'action, chez F.M., vient de la place qu'il donne aux Français dans son discours (cf les "ceux qui").
 - quel est le degré, si l'on veut, l'intensité d'action des verbes se rapportant au sujet candidat ou futur président : conduire, faire face l'emportent sur énoncer, proposer. Et c'est bien à ce niveau que V.G.E. montre plus de volonté d'action que F.M.

Enfin, en ce qui concerne les performatifs, verbes dont l'énonciation équivaut à l'action (le dire est le faire, comme dans : "je m'offre, je vous demande, j'appelle"), ils sont surtout employés en début ou fin d'allocutions et ne permettent pas, en tant que tels de distinguer les candidats. Pour le reste, tous font également de l'injonction (il faut, nous devons, il est nécessaire, etc...).

- - - - -

- C - V. GISCARD D'ESTAING

1 Je vous parle

II 1a
II 1b
I₁
II 1a

JE vous PARLE. C'est peu de dire que V.G.E. entre directement dans la situation : il la crée, se plaçant dans le présent immédiat de la communication, "je vous parle". Il élimine ainsi toute considération sur la situation générale de la France (fin du gaullisme, drame national, conjoncture économique). L'évidence du JE emplit seule la situation (situation toute nouvelle : "la première fois en tant que") et c'est un JE qui essentiellement parle ("je vous parle, je me suis déjà adressé à vous, j'ai dit que"), qui agit par la parole (le verbe a ici valeur performative) : à l'inverse du début de la seconde allocution (cf note page 56), le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé coïncident intensément. Alors que les autres candidats se situent dans la situation, tentent d'y justifier leur parole (1), celui-ci est déjà là, il est la situation. Les autres cherchaient un sujet de comparaison : CH.D. se comparait à un spectacle, F.M. se mesurait au gaullisme ; V.G.E. se compare à lui-même, dès sa seconde phrase (2). Mais le passé employé ("j'avais, je travaillais") et le rejet dans la souvenance ("vous vous en souvenez - et non "vous le savez") sont significatifs : il faut faire ressortir la communication présente dans sa nouveauté unique ("pour la première fois", "mais maintenant") (3). La situation est donc centrée sur le MOI, hic et nunc, du candidat en tant qu'acteur; mais en tant que locuteur, lui se montre centré sur l'interlocuteur...

Je VOUS parle. On ne saurait justement rapprocher davantage le je et le vous que dans ce début, à moins de passer au stade du "nous" qualitativement différent et

(1) CH.D. : "Je m'en vais vous demander (de m'écouter)"

F.M. : "Je voudrais réfléchir avec vous"

(2) Bien sûr, cette interprétation n'exclut pas l'explication purement positive : ayant jusqu'alors parlé comme Ministre, V.G.E. devait préciser pour la clarté des choses et la compréhension du public qu'il venait en tant que candidat. Mais cette nécessité objective a pu faciliter l'intention seconde, et pour l'observateur soupçonneux, il n'est pas interdit de penser que le Ministre se montrait déjà, secrètement, en tant que futur candidat...

(3) Voir note page suivante.

peut-être plus chaud , mais aussi moins précis : V.G.E. recherche le tête à tête , non la fusion dans la foule. C'est chez lui en effet que l'individualisation de la relation avec le spectateur est traitée le plus systématiquement, au début (1) et à la fin de l'allocution : la dernière phrase en particulier établit le double rapport "je..vous, vous..moi", de sorte que les premier et dernier mots du discours sont je et moi, enveloppant le vous ! La personnalisation est encore explicite dans la métaphore "je voudrais regarder la France au fond des yeux", et surtout, dans le mouvement de la phrase qui suit : "La France pour moi, c'est l'ensemble de tous ceux... donc pour moi c'est chacun et chacune d'entre vous.. c'est pourquoi je vous regarde, et c'est pourquoi aussi vous me regardez". Ainsi sans guère dépasser CH.D. dans l'emploi des deux pronoms je et vous, V.G.E. réussit à lier les deux personnes dans son discours : au niveau d'un seul texte, l'art est plus signifiant que le nombre.

(1) cf. le "Bonsoir" initial adressé à chacun, et qui spécifie le "vous" suivant dans sa valeur individuelle. D'ailleurs, le "vous" aura souvent cette valeur individuelle (cf "quand on se présente à un emploi, on vous demande ; qui êtes-vous ?") - Notons enfin que le candidat, disant "Bonsoir", apparaissait de trois quarts dans un fauteuil : il était déjà chez nous, assis près de nous, "bien de chez nous". Sa présence, en situation, était évidence.

note (3) de la page précédente : Giscard se situe sur l'axe passé-présent, diachroniquement. Chaban se situait synchroniquement, par rapport à ce qui aurait pu le remplacer. Cela n'est pas nécessairement un hasard : cf plus loin l'appartenance de Chaban au pôle métaphorique (il se situe sur l'axe paradigmatique des spectacles possibles) et l'appartenance de Giscard au pôle métonymique (il se situe sur l'axe syntagmatique, comme successeur de lui-même)...

2 La conception du rôle présidentiel

I,
Là où F.M. voyait une figure qui représente, V.G.E. montre un homme qui exerce, parle de "responsabilités" (les plus hautes), de "pouvoirs" "importants" ("très, le plus"). Cette fonction est en outre celle d'un chef : "conduire", "faire face", parler dans le monde, "entraîner la France". Même, V.G.E. renchérit sur le classique "gouverner c'est prévoir" de l'homme d'Etat, en exigeant de lui une qualité supplémentaire, quasi charismatique : "faire face à l'imprévu" (1). Il est dès lors évident que le rappel sur le rôle du Gouvernement et du Parlement n'est qu'une précaution, destinée à réduire l'exposé d'un "programme" à l'esquisse de "perspectives".

Bien entendu, la conception du rôle présidentiel est aussi, comme chez F.M., un portrait de soi en puissance. Le candidat a d'ailleurs l'avantage d'être au pouvoir, d'être déjà crédible en tant que responsable, comme il le rappelle (responsabilités, travail aux côtés de G. Pompidou) (2). Et l'on ne peut s'empêcher de souligner le subtil enchaînement qu'il opère du troisième au quatrième paragraphe : "... c'est pourquoi aussi vous me regardez. Vous allez choisir votre Président, c'est-à-dire l'homme qui...", de même que la demande finale en action : "Il faut m'aider.. à gagner, à gouverner." Mais c'est dans l'ensemble du discours que l'énonciateur dresse du candidat une image présidentielle.

3 Le discours didactique

II₃
On a déjà vu l'effet de densité, de compétence produit par la structure de l'allocution. A cela s'ajoutent différents traits qui contribuent à garantir l'objectivité et la capacité du personnage.

(1) On peut y voir une allusion à l'actualité (la crise du pétrole aux conséquences imprévisibles), qui est également une défense : il était reproché au Ministre de l'Economie d'invoquer "le pilotage à vue" comme alibi de l'imprévision, la seule crise du pétrole n'exoliquant pas, aux yeux des détracteurs, l'inflation galopante...

(2) Il ne faudrait pas en effet gonfler l'importance du Président sans se montrer en même temps capable de ce rôle. C'est un peu le danger dans lequel tombe F.M. qui n'arrive, du Président, qu'à attraper le ton.

a) Le refus de la polémique. V.G.E. est le seul à ne pas faire allusion à ses concurrents. C'est que l'agression rabaisse l'agresseur : il faut dépassionner les débats. Sans doute, il y aura l'annonce finale de la seconde allocution : "il est nécessaire, pour vous et pour la France, de battre M. F. MITTERRAND" ; mais en réalité, cette attaque est dépassionnée : il s'agit d'une nécessité d'intérêt national à laquelle l'orateur se résoud dans le bien du public, auquel d'ailleurs il demande son aide ! C'est sans animosité apparente.

II₃
II_{2c}
b) Le didactisme pur, le moins original si l'on veut, apparaît surtout dans l'exposé du programme (qui justement tient davantage de l'exposé théorique que du programme : cf les mots "sujets, question"). La réalité politique française y est évoquée en termes généraux, fonctionnels (cf le goût du candidat pour le mot "fonction"). Les verbes être, avoir, devoir apparaissent plus fréquents ; et la catégorie du faire y est réduite au devoir faire ; l'infinitif (forme nominale du verbe) est aussi fréquent (conduire, orienter, entraîner, décider, se donner, organiser, aboutir, se souvenir, savoir, faire) ; le "je" et le "vous" disparaissent au profit de quelques "nous" (nous devons) ou de sujets généraux (la France doit) (1). Comme il s'agit moins de prévoir à terme que de voir idéalement ("perspectives"), on retrouve les valeurs abstraites (cf "plus juste, plus fraternelle, plus égale") bien qu'à vrai dire, par rapport à CH.D., l'orateur ait plutôt tendance à valoriser des réalités qu'à prôner des valeurs (cf les expressions à la fois réalités et valeurs que sont : sécurité économique, indépendance, puissance, France, changement, union de l'Europe). D'autres traits caractérisent le didactisme : le goût des définitions (la France, le

II_{2a}
(1) L'exposé "didactique" se caractérise précisément par la distance du sujet de l'énonciation par rapport à son énoncé. Nous reviendrons sur cette "impersonnalisation" du candidat-locuteur ; mais notons dès à présent la phrase où il rappelle ce qui a été fait en France depuis 15 ans : le passif ("beaucoup de choses ont été accomplies") et l'impersonnel ("il suffit de se souvenir de ce qu'était la France") ne sont-ils pas caractéristiques, s'agissant d'une période politique dont le candidat a été l'un des principaux responsables ? Mais s'il s'oublie (en tant qu'acteur) par souci didactique, c'est peut-être aussi pour une autre raison : personnaliser le bilan, ce serait conduire l'électeur à personnaliser son "passif". Or le candidat est encore responsable de l'économie, et la conjoncture est mauvaise...

I₁
II₃
Président, le programme), l'annonce des points traités, le souci pédagogique de poser les questions pour y répondre ("La France, qu'est-ce que c'est ? Qui choisir ? Pour quoi faire ? Dans quelle direction ? Où, quand, comment ..." cf toutes les précisions circonstancielles). De plus, le locuteur se réfère souvent à des termes déjà employés (cf Présidence, votre Président, ce Président; choisir, pour choisir, qui choisir, le choisir pour quoi faire; question du programme, concernant le programme, il s'agit moins de programme que..) et cette référenciation constante à l'énoncé antérieur produit une sorte d'effet de précision et resserre les mailles du discours, en même temps qu'elle imprègne l'auditeur. La répétition du mot fait croire à la chose : mais contrairement aux séries anaphoriques des autres candidats, il s'agit ici non de lyrisme mais de didactisme.

c) L'évidence et l'impersonnalité

I₂
II_{2c}
I₂
II₃
Fréquemment, le candidat établit des constats que nous sommes conduits à partager. Il peut s'agir d'une réalité : l'objet du discours ("il s'agit d'une autre fonction"), une situation ("vous allez choisir", "quand on se présente pour un travail..."), ou d'une idée : "la puissance moderne qui est, vous le savez, celle de l'économie", "le temps change, le monde change, vous changez". Ces assertions indéniables lui permettent d'envelopper son interlocuteur dans l'évidence produite. Parfois, l'énonciateur se montre : "concernant ma candidature, je constaterai", concernant le programme, je voudrais rappeler que..". Le plus souvent il s'efface à l'aide de tournures impersonnelles ou d'énoncés dont le locuteur est absent : "il s'agit" (2 fois), "c'est" (fréquent), "il faut dire (qui on est)", "il y a" (2 fois), il suffit de, il est vrai que (2 fois), "c'est ici que se pose la question de", "qui choisir, pourquoi faire" (sujets sous-entendus (1)), "enfin, pour la politique française : le changement sans le risque" (verbe et sujet sous-entendus, sans doute "je propose"). La justification quasi tautologique du "changement", dans cet avant dernier paragraphe atteint les sommets de l'évidence : nous sommes dans

1) Les sujets sont sans doute l'électeur pour choisir et le candidat pour quoi faire : l'infinif permet de les fondre dans l'évidence des choses à faire...

I₂
le monde des choses en soi, il faut changer parce que tout change, que redire à cela ? Bien sûr, entre l'acte de constater des choses évidentes (par référence au réel) et celui de poser les choses comme allant de soi par le seul jeu des énoncés, il y a une nuance : mais ils obéissent au même désir de produire un discours incontestable, et donc de se poser indirectement comme incontestable par la force du discours. Pour ceux qui en douteraient, il suffira de remarquer que le candidat se traite lui-même comme évidence : évidence de ses atouts ("concernant ma candidature, je constaterai"). Evidance de sa personne, au sens étymologique du terme : "je vous parle, je vous regarde, vous me regardez" (faut-il rappeler qu'il ne regarde alors que l'objectif de la caméra !). Renvoyons sur ce point à la biographie où V.G.E. s'est "objectivé", nous invitant moins à croire en lui (comme ses concurrents) qu'à partager le constat de sa crédibilité.

II₃
d) L'armature logique de l'allocution renforce ces impressions. Outre la démarche binaire, c'est en effet l'expression de la finalité et de la causalité qui confère au discours toute sa texture logique : "c'est pourquoi, c'est pourquoi aussi, et donc, et c'est pourquoi, aussi, pour quoi, et c'est pourquoi, si elle veut.. elle doit, c'est pourquoi, parce que, c'est pourquoi, pour que..". Le propos de V.G.E. exige-t-il un tel nombre d'articulations logiques ? Non. En dehors des syllogismes ("j'ai dit que je voulais regarder la France au fond des yeux...(or) la France c'est tous ceux, et "donc vous".. et c'est pourquoi je vous regarde"), le candidat cherche surtout à montrer sa cohérence : la "logique" est moins nécessaire à l'énoncé qu'à l'énonciateur (1). Cette intention n'est d'ailleurs pas forcément un calcul : la déformation technocratique peut jouer, comme dans le finale, où le candidat ne peut s'empêcher de renforcer sa relation affective d'un lien logique : "je compte sur vous pour que, le moment venu, vous puissiez compter sur moi". Je compte sur votre intelligence pour que vous m'élistiez dans votre intérêt !

(1) - voir note page suivante.

(1) - note de la page précédente :

Les remarques sur l'armature logique du style de V.G.E., celles que nous avons faites sur la "successivité" dans le récit de sa biographie, la réduction ici soulignée de la "France" à "chacun d'entre vous" - c'est-à-dire du Tout à la partie, nous amènent à penser que le discours de V.G.E. est dominé par le pôle "métonymique", comme celui de CHABAN l'était par le pôle métaphorique. Naturellement, on ne peut guère tirer de deux textes des conclusions sur le style d'un "auteur". Cependant, il nous paraît indéniable que le style de celui-ci s'inscrit totalement dans "l'axe de la contiguïté" dont parle JAKOBSON. Il est notable que le récit biographique soit d'abord une chaîne de constats dont la juxtaposition seule finit par produire un sens. Il est notable que la "légitimation immanente" du candidat soit elle-même métonymique : il ne cherche pas à la justifier autrement (cf les quatre légitimations) car ce serait puiser, si l'on veut, dans un registre "paradigmatique". Il est notable que, comme on le verra, notre orateur soit d'abord un visuel qui semble moins déduire les effets des causes que constater des données successives. Il est notable, en particulier, que le "c'est pourquoi" l'emporte chez lui sur le "parce que" : la relation logique s'établit dans un ordre temporel, linéaire, successif ; elle privilégie la consécutivité, de préférence à la causalité (laquelle suppose des retours en arrière ou la référence à un registre non temporel). Rappelons enfin la démarche binaire analysée plus haut et les annonces régulières qui l'explicitent : cette démarche est une marche, et l'ensemble du discours de V.G.E. est, dans son processus même, "syntagmatique".

- - - - -

5

4 L'image de soi

L'image de "technocrate", l'emploi des tournures impersonnelles, le didactisme qui caractérisent V.G.E. semblent l'impersonnaliser. Pourtant, on a vu qu'il était aussi le plus "personnel" des candidats, dans l'emploi du "je" et la relation individualisée avec l'interlocuteur. Comment résoudre cette contradiction apparente ?

I. 3b
Sans doute par le paradoxe du discours technocratique : son auteur s'efface pour s'affirmer, bénéficiant de la solidité objective des choses qu'il a mises en avant. Dans bien des cas sans doute, le style impersonnel cache un sujet qui veut s'irresponsabiliser en tant que personne, ou mieux, atteindre à l'objectivité par une ascèse du moi. Mais bien souvent aussi, l'énonciateur tente d'inclure toute personne dans son point de vue en lui donnant la forme d'une évidence générale qu'on ne peut qu'assumer (1) : l'impersonnalité du ton devient alors une sorte d'ultra-personnalisme, le style de l'évidence est le moyen pour la personne qui parle de se soumettre les autres, puisqu'il faut "se rendre à l'évidence". A la limite, l'impersonnalité de l'auteur recouvre une tentative démiurgique comme le laisse entendre la formule de Flaubert : "L'artiste dans son oeuvre doit être comme Dieu dans l'univers : présent partout et visible nulle part" (2).

(1) De l'impersonnel, on peut rapprocher les références faites au savoir de l'interlocuteur : "vous vous en souvenez, vous le savez, il suffit de se souvenir pour le savoir, les Français le savent". On n'échappe pas à une connaissance qui semble déjà en nous-mêmes. Au-delà du besoin de "contact", au niveau du savoir, le locuteur nous inclut dans sa pensée en se contentant d'indiquer qu'elle est la nôtre.

(2) Ces remarques dépassent évidemment le simple cas de l'énonciateur V.G.E. Rappelons pourtant que la seconde allocution s'inscrit dans ce sillage (cf la force du "je suis" constaté impersonnellement et la légitimation "par essence" de sa candidature).

II_{1a} V.G.E. est présent partout, mais tout de même visible en quelques endroits (le début et la fin du discours), endroits qui nous ont permis justement de comprendre qu'il ne s'absentait pas ailleurs. Au reste, on peut penser qu'il est davantage présent sous son style de l'évidence, dans la mesure où il y paraît plus naturel que dans sa recherche de relation personnalisée. Toujours est-il que le même candidat produit un double effet de proximité intense et de compétence indiscutable - sans que l'une ne nuise à l'autre, car c'est sans doute là le tour de force -, ce qui lui donne la meilleure "image" de futur Président.

5 Vers un discours érotique ?

Dans le genre que constitue le "discours politique", on étudie souvent la proportion de "discours polémique" et de "discours didactique", et en général, le "discours polémique" prime le "discours didactique" dans le discours politique.

L'originalité de V.G.E. se dégage aussitôt : son discours est de type didactique, y compris quand il crée l'évidence initiale de la situation de communication.

II_{3a}
I₂ Ce n'est pas tout : cette allocution nous conduit à envisager un autre type de discours dont la présence n'est pas moindre, le "discours érotique". Car enfin, la personnalisation féminine de la France (1), le désir de la "regarder" jusqu'au fond des yeux, ce tête-à-tête qui s'immobilise en un fascinant regard réciproque, ont de quoi étonner. Et dans la finale, l'humble demande d'aide ("je voudrais" - cela sollicite beaucoup plus intimement le spectateur que l'offre trop pressée de CH.D. ou que l'appel à la cantonade de F.M.), la recherche de réciprocité, le désir de conjurer la solitude, le rendez-vous fixé au "jour venu" qui scellera l'alliance, tout cela, ressenti ou non mais nettement déclaré, ressortit au discours de séduction, une séduction d'un tout autre type que la flatterie démagogique ou l'appel pseudo-fraternel.

(1) C'est une dépolitisation de la réalité politique française, puisqu'elle "court-circuite" en quelque sorte le processus démocratique.

Mais il se déduit de ces remarques que le discours de V.G.E. est le moins "politique" des trois, au sens traditionnel du terme : c'est un mélange original de discours érotique et de discours didactique, et plus exactement un discours didactique embrayé sur un discours érotique (1).
Signe des temps peut-être : le petit écran n'est pas le moindre facteur du changement des choses, et "la politique française doit s'adapter à ce changement".

Bruno HONGRE

(1) Chaque discours aurait les trois tendances, bien sûr. Grosso modo, les dominantes seraient : polémique/érotique pour CH.D. et didactique/polémique pour F.M. En ce qui concerne ce dernier, il nous semble que la place même du public dans le discours (cf l'objection au style direct) permet à celui-ci de se défendre en quelque sorte, empêche l'enveloppement "érotique" par l'orateur : le "je" d'ailleurs ne peut capter le "nous", il en fait partie et l'exprime tout au plus.

L'individualisation seule permet de "séduire", d'hypnotiser par le regard : l'autre, muet, ne peut que suivre ou fuir. Au contraire, il peut réagir bruyamment chez F.M., où il n'y a pas cette redoutable intimité.

Notons pour finir que le thème du regard concilie peut-être chez V.G.E. l'objectivité technocratique et la fascination du discours "érotique" : évidence des choses, évidence du moi, évidence réciproque des êtres "yeux dans les yeux". Visuel, V.G.E. s'oppose encore à ses deux concurrents chez qui l'emporte le sens de l'ouïe, comme l'ont montré les aspects oratoires de leurs discours !

T R O I S I E M E P A R T I E

NOTES POUR UNE METHODE D'APPROCHE

LINGUISTIQUE DU DISCOURS,

en référence à l'étude précédente

P L A N (1)

I - LA SITUATION DE COMMUNICATION

- I-1 - Le fonctionnement de la communication.
- I-2 - Les fonctions du langage selon Jakobson.

Conclusion : rapport entre les conditions de communication et les caractéristiques de ces allocutions.

II - L'ÉNONCIATION

- Définitions

II-1 - La situation d'énonciation à partir des formes linguistiques indicielles et de fonctions syntaxiques spécifiques.

II-1a - Formes linguistiques indicielles relatives à la catégorie de la personne

II-1b - Formes linguistiques indicielles relatives aux catégories de temps et de lieu de l'énonciation.

II-1c - Relations entre l'énonciation et les grandes fonctions syntaxiques.

II-2 - L'interprétation de l'énonciation selon les quatre concepts de modalisation, tension, distance, transparence.

II-2a - Concept de modalisation à partir des catégories syntaxiques et des fonctions qui le définissent.

II-2b - Concept de tension.

II-2c - Concept de distance.

II-2d - Concept de transparence.

II-3 - Prolongements de l'analyse de l'énonciation.

II-3a - Définition de certains types de discours

- didactique
- polémique
- érotique

II-3b - Définition de 2 niveaux de communication

- l'explicite
- l'implicite

(1) Les notes qui vont suivre ne prétendent évidemment pas constituer un traité théorique original, ni même un précis ou un mémento. Il s'agit seulement de rapprocher, d'ordonner et d'explicitier quelques concepts importants de la linguistique moderne, concepts qui ont servi dans l'étude qui précède, et qui pourront servir à d'autres études ou exploitations pédagogiques. C'est pourquoi nous les exposons systématiquement ici.

En marge de ces notes, on trouvera des chiffres renvoyant aux différentes pages de l'étude précédente, en guise d'illustration (cf note de la page 33).

Savoir pourquoi et comment un discours est efficace préoccupe tous ceux qui s'intéressent aux possibilités du langage pour amuser, enseigner, agir sur autrui ; mais, dans ce domaine, les démarches linguistiques doivent s'appuyer sur d'autres disciplines. C'est ainsi que les travaux consacrés à la situation de communication relèvent aussi bien de recherches techniques et scientifiques, et empruntent à l'informatique certains termes de vocabulaire et démarches de pensée.

La première partie de ces notes établira les rapports entre ces recherches théoriques sur la situation de communication et l'exploitation qui peut en être faite, à propos d'allocutions politiques télévisées en particulier.

La seconde partie explicitera la mise en oeuvre, sur ces textes non littéraires, de travaux spécifiquement linguistiques sur l'énonciation.

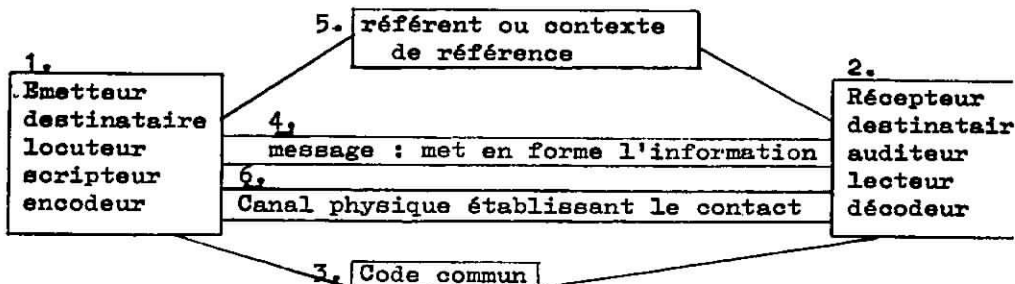
-:-

I - LA SITUATION DE COMMUNICATION

La linguistique fournit une description objective de la langue, de sa nature et de son fonctionnement. Dans cette perspective, la langue est un système et c'est un moyen de communication. Saussure puis Benveniste ont prouvé que "c'est la société qui est la condition du langage".

I-1 - Le fonctionnement de la communication

La communication est le transfert d'une information au moyen de messages. Un message oral est une substance qui a reçu une certaine forme, celle des vibrations acoustiques. Martinet emprunte à l'informatique la notion d'économie pour rendre compte du fonctionnement du langage et des tournures elliptiques. Tout ce qui interfère dans la clarté du message est un "bruit" désignant les bruits physiques et les ambiguïtés du discours, les fléchissements et les limites de l'attention et de la mémoire. La redondance, répétition d'information, sous des formes diverses, renforce les probabilités de compréhension du message. Rappelons que c'est Jakobson qui a établi les six facteurs nécessaires à toute communication linguistique :



* Remarques sur les termes 1.2.

49-52
63-65
71-77

- Ces éléments sont indispensables et interchangeable. Ils sont produits par l'énonciation (acte de produire un énoncé) et se réalisent, en tant qu'individus par "Je" (le candidat aux élections présidentielles qui parle) et Tu, Vous (journalistes, électeurs). Ces pronoms dits de discours ne renvoient pas à des nominaux, c'est-à-dire à des concepts (≠ il, pronom de "récit", selon Benveniste).

* Remarques sur le terme 3

78

- Un code est un ensemble de signes. Les conventions qui régissent leurs règles de combinaison sont explicites et préétablies. Les interlocuteurs d'une même communauté linguistique sont théoriquement les usagers effectifs d'un seul et même code, source d'intelligibilité. Toutefois, des éléments psycho-sociologiques interfèrent, créant, au sein même de cette communauté, des niveaux de langage dont les conventions, implicites celles-là, s'instituent par la communication. Celui qui parle modulera donc son langage selon ses interlocuteurs, mais pourra jouer du langage selon ses diverses intentions. C'est ainsi que pour V.G.E. et F.M. la définition du rôle présidentiel est l'esquisse d'un portrait de soi en puissance.

* Remarques sur le terme 5

79-81

- Le message renvoie au réfèrent textuel. Il peut renvoyer aussi au réfèrent situationnel. Dans le premier cas, il s'agit d'éléments antérieurs appartenant au texte de l'allocution ou de déclarations précédentes.

Dans le second cas, il s'agit des éléments de la situation, communs à l'émetteur et au récepteur. Il est indispensable de les mentionner pour éviter les ambiguïtés, faciliter l'interprétation. La référence à un lieu différent pour émetteur/récepteur se traduira par une certaine forme de message "ce, cette, là-bas, devant vos postes", voire par une description du lieu.

A la réception, l'auditeur attribue à la forme qu'il reçoit et décode un contenu tiré de sa mémoire et de son expérience. Si la communication est bonne, ce contenu doit être proche du contenu initial pensé par le locuteur.

I-2 - Les fonctions du langage découlent des 6 facteurs définis par le schéma de Jakobson. Un message remplit plusieurs fonctions qui sont hiérarchisées entre elles. La structure d'un message dépend avant tout de sa fonction prédominante : en effet, le langage, objet de l'expérience humaine, est à la fois un phénomène de communication et un fait d'expression.

- La fonction référentielle est centrée sur l'objet de la communication. (5. du schéma) Le message précise le référentiel, met l'accent sur la représentation du monde extérieur. Cette fonction correspondant à la 3ème personne, le "quelqu'un", le "quelque chose" dont on parle. C'est la fonction de l'objectivité à vocation pédagogique ou documentaire.

- La fonction émotive est centrée sur le locuteur (1. du schéma). Visant à dire l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle, elle correspond à la 1ère personne qui s'inscrit dans son discours par l'intonation, au niveau grammatical par l'emploi des interjections et de la syntaxe affective, au niveau lexical par des termes péjoratifs, mélioratifs appliqués à l'objet du discours. Le choix du vocabulaire renseigne l'auditeur sur l'attitude politique du locuteur.

- La fonction conative est orientée vers le destinataire (2. du schéma), elle correspond à la deuxième personne qu'elle inscrit dans le message. Elle utilise des tournures spécifiques telles que les apostrophes, les impératifs et formes équivalentes, les performatifs (verbes qui, à la première personne du singulier de l'indicatif, réalisent l'action qu'ils signifient (ex : je jure que...))

- La fonction phatique centrée sur le contact, vise à établir, prolonger la communication sans apport d'information notable. (6. du schéma) Voir les formules finales des différentes allocutions.
- La fonction métalinguistique met l'accent sur le code sous-jacent (3. du schéma). Le candidat utilise le langage pour donner des informations sur la langue elle-même, explicitant les mots indispensables à la communication, tels les mots : "président", "progrès"..
- La fonction "poétique" établit la relation entre le message et son expression. Elle est centrée sur le message lui-même et sa "forme", plus importante que son "contenu". Cette forme, cet "ordre" tel que le concevait Pascal, cette rhétorique, sont autant de choix significatifs. (4. du schéma).

pp. 42-43-44

* Les caractéristiques d'un discours donné dépendent des circonstances de communication :

- en prenant la parole, le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue, il implante l'autre en face de lui, il instaure un certain rapport au monde : la référence.
- dans le cadre de notre étude, la présence de l'interlocuteur est virtuelle, ce qui détermine un discours de récit où le "tu" est très neutralisé. Il est intéressant de chercher par quelles techniques les orateurs constituent ce "TU", se définissent eux-mêmes, cherchent à convaincre le plus grand nombre, en fonction de ce qu'ils savent de toutes ces individualités.

p. 41

Ainsi, le fonctionnement du langage est une réalité complexe qui se pense et se crée dans l'acte de la parole. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager la signification des énoncés et le problème de l'énonciation.

II - L'ENONCIATION

Définitions

Selon Benveniste, "c'est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". Jakobson fait observer deux distinctions de base : l'énonciation qui implique un procès (acte de discours) et des protagonistes (locuteur ou sujet d'énonciation et auditeur ou patient de l'énonciation) et l'énoncé, la matière

56 énoncée, qui implique un procès (événement raconté) et un ou des protagonistes (dont un sujet d'énoncé qui peut coïncider ou non avec le sujet d'énonciation). Ducrot la définit comme "la situation de discours, l'acte au cours duquel des phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises. En linguistique, on vise les éléments appartenant au code de la langue et dont le sens pourtant varie d'une énonciation à l'autre".

59

Les caractéristiques stylistiques des textes peuvent être cernées par une double approche :

- Au plan de l'énoncé, c'est-à-dire en étudiant les dimensions des unités et leur aspect verbal, syntaxique, sémantique, rhétorique.
 - Au plan de l'énonciation - c'est-à-dire au plan de la relation définie entre les protagonistes du discours et le référent. Cette étude d'un acte dynamique continu rend compte de la créativité du locuteur qui cherche toujours à se mettre en rapport avec le "TU" par les signes que sont les différents appellatifs et par les formules de salut. "Madame, Mademoiselle, Monsieur", "Bonsoir Madame, Bonsoir Mademoiselle, Bonsoir Monsieur", "Françaises, Français".
- 63

Nous regrouperons nos travaux sur l'énonciation autour des instruments qui l'accomplissent, en particulier des éléments indiciels ou subjectifs de la langue. Le rôle de ces éléments est d'assumer la double fonction de la langue - la langue comme répertoire de signes
 - la langue comme instance de discours
 en rendant possible le passage du langage au discours.

II-1 - La situation d'énonciation à partir des formes linguistiques indicielles et de fonctions syntaxiques spécifiques

II-1a - Formes linguistiques indicielles relatives à la catégorie de la personne

- les pronoms personnels
 - les possessifs
 - les pronoms démonstratifs
- { fournissent des indications et embrayent directement sur la situation d'énonciation en désignant les protagonistes

JE désigne celui qui parle en ce moment, en ce lieu, et la référence de ce mot varie avec le contexte. A partir du JE se définit le NOUS auquel le JE s'inclut plus ou moins, et se définit le VOUS, ensemble complexe, dont le JE s'exclut.

Par contre, les pronoms "il, elle, le, la, celui-ci" ont une fonction de représentation. Ces substituts renvoient soit à des éléments antérieurs de l'énoncé (ils sont dits anaphoriques), soit à des objets (déictiques).

II-1b - Formes linguistiques indicielles relatives aux catégories de temps et de lieu de l'énonciation

- Les pronoms démonstratifs renvoient toujours à des personnes, des moments, des lieux. Leur référence varie avec le contexte.
- Des adverbes et expressions sont en corrélation.

. ici	. là
. maintenant	. alors
. ce soir	. le soir même
. hier	. la veille

plan de l'instance du
"discours"

plan de référence aux
temps et lieux
"historiques"

- Observer les désinences verbales.
- Les temps du verbe sont toujours organisés autour du "présent", temps de l'énonciation. Cette relation au temps est une nécessité produite dans et par l'énonciation et non dans un cadre inné de la pensée. Benveniste a établi la répartition corrélative des temps entre "discours" et "récit".
- L'aspect. Ces indications concernent, non le déroulement objectif de l'événement (ex. l'opposition sauter/sautiller) mais la présentation de ce déroulement, c'est-à-dire le point de vue que l'on adopte par rapport à lui. Ex. : l'imparfait marque l'aspect non accompli d'une action; le passé composé, l'accompli. Dans un énoncé affirmatif au passé composé, le locuteur, selon Ducrot, sollicite le destinataire de participer à ces événements, d'assimiler leur existence à la sienne (cf. biographies des candidats).

II-1c - L'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques

- L'interrogation est une énonciation construite pour susciter une réponse.
- Les formes d'intimation, d'ordre existent par l'impératif, le vocatif.
- L'assertion vise à communiquer une certitude. Elle manifeste la présence du locuteur.
- Les modalités formelles, c'est-à-dire les relations entre les interlocuteurs et l'énoncé. Les unes appartiennent aux verbes (ex. : le mode subjonctif énonce le plus souvent une attitude de souhait, de crainte à l'égard de ce que le locuteur énonce). Les autres sont des expressions ("peut-être, sans doute") indiquant une possibilité d'assertion.

Selon ces perspectives, on peut étudier le langage autobiographique d'un candidat et définir un peu l'image qu'il donne de lui-même. L'étude suivante permettra de la compléter par les relations à autrui.

pp. 54 et 55

II - 2 - Interprétation de l'énonciation selon quatre conceptions définies par Dubois

II-2a - Le concept de modalisation, dans le cadre de l'énonciation, se situe du côté de l'émetteur. Il s'agit de rechercher, dans les propos du locuteur, l'attitude d'adhésion à son énoncé.

pp. 52-54

- Les catégories syntaxiques concernent
 - certaines couches de lexique. Les sèmes évaluatifs ou émotifs apparaissent par exemple dans les désinences du nom et l'utilisation des niveaux de langue. "le drame national que constitue..."
 - les adverbes d'opinion (peut-être, sans doute, évidemment...) qui permettent au locuteur une appréciation sur la valeur de vérité du discours, sur la relation entre le discours et son contexte.

p. 72

- les aspects qui sont des modalisations de l'attitude du sujet
- le choix des modes prédominants.
- les énoncés rapportés, propos de l'auteur ou d'autrui qu'il prend à son compte.
- les verbes performatifs fréquents et les verbes du type pouvoir, devoir, falloir, vouloir (injonctifs). Austin, Fillmore et Ducrot ont étudié la force d'action sur autrui que le langage possède, particulièrement grâce à ces verbes.

p. 76

- Des fonctions syntaxiques sont ainsi déterminées
 - Tous les éléments qui expriment l'attitude du locuteur envers ce dont il parle sont accrochés au prédicat, jamais au sujet.
 - Le procès d'énonciation, défini comme un rapport du sujet à son énoncé, s'intègre en linguistique transformationnelle à une théorie qui voit dans l'utilisation des transformations facultatives des manifestations de subjectivité : (p. 494 dictionnaire de linguistique Larousse) par exemple on peut choisir d'appliquer ou non la transformation passive à la phrase noyau. Les transformations modalisent l'énoncé.
 - C'est dans la proposition principale que la modalité d'énonciation est marquée par des verbes exprimant déclaration, question, ordre, ce qui détermine la forme linguistique de l'énoncé.

II-2b - Le concept de tension interprète l'énonciation comme une relation établie entre le locuteur et l'interlocuteur par le moyen de l'énoncé : le discours n'est alors qu'une tentative de saisie de l'autre.

pp. 38-41-52
64-65-66
70-71-75
78

- Les catégories syntaxiques qui permettent de le définir sont :
 - Le système des substituts personnels. Dans le contenu des pronoms ambigus "nous", "vous", on cherche à définir l'inclusion ou non du

sujet dans le groupe.

- . les référents utilisés avec les mots-clefs du texte : articles et déterminants instituent une relation simultanée entre l'énoncé antérieur, le monde, le sujet.
- . les noms propres utilisés, éléments d'individuation mais qui créent aussi une communauté affective.
- . les injonctifs. "Vous allez choisir" dit VGE. Les futurs illustrent le concept de tension et marquent un discours d'action. Les verbes du type demander, exiger, proposer, recommander + nominalisation expriment un but concret : "je m'en vais vous demander un effort". (Chaban)
- . l'utilisation des modalités et de certains performatifs : le désidératif vouloir est très souvent utilisé par VGE qui vise une action immédiate ("je voudrais atteindre son coeur") où le locuteur et l'acteur coïncident.
- . les factitifs qui indiquent aussi une tension plus ou moins grande du sujet en face de l'interlocuteur.
- . l'aspect des verbes : l'opposition Accompli/non Accompli est l'une des manifestations essentielles de ce concept. L'accompli, formé avec "être" et "avoir" marque une absence de tension.

II-2c - Le concept de distance illustre la distance relative mise par le sujet parlant entre son énoncé et lui-même. Plus la distance est grande, plus le discours devient didactique.

pp. 54-55
80-81

- Les verbes énonciatifs "je dis", "je répète" introduisent des énoncés rapportés du locuteur. "Avec ce type de verbes dans le discours parlé apparaît nettement", souligne L. Courdesse, "le procès d'énonciation, c'est-à-dire ce regard réflexif du sujet parlant sur son propre énoncé".
- L'environnement de ces verbes avec les embrayeurs de temps et de lieu : un énoncé qui présente un caractère de distance tend vers l'impersonnalité. (cf. II 1b).

- Les transformations

- La transformation négative implique toujours un énoncé inverse exprimé ou implicite, produit par le locuteur ou l'interlocuteur. Le sujet d'énonciation reconnaît ainsi la présence de l'autre. La fréquence faible de transformations négatives va souvent de pair avec les caractéristiques du discours didactique qui se veut l'émanation du collectif ou l'expression de ce qui va de soi. Il n'y a donc pas de contradiction dialectique ou polémique à l'intérieur du "nous" .
- Les transformations passives inachevées et les nominalisations sont révélatrices : l'agent de l'action est alors supprimé, c'est l'effacement d'une référence. Les nominalisations effaçant toutes les informations que porte le verbe, accentuent la distance entre le locuteur et son énoncé.

- L'aspect des verbes : l'accompli marque la distance.

II-2d - Le concept de transparence. La transparence correspond au minimum d'ambiguïté pour le récepteur car il y a plus ou moins transfert du sujet d'énonciation du locuteur sur le récepteur. La transparence totale verra l'effacement complet du sujet d'énonciation. Dans ce cas l'énoncé est donné comme destiné à être assumé par l'auditeur. Quand l'inclusion au groupe a été réalisée par le jeu des pronoms personnels, on peut étudier les modalités dans cette perspective de "transparence" : ex. "il faut m'aider" (répété deux fois en conclusion par VGE). De plus, les thèmes développés par les orateurs sont choisis pour être l'expression des désirs généraux des auditeurs. La rhétorique souligne ces intentions et leurs effets aux deux pôles de la communication.

pp. 40-60
65-74
75

II - 3 - Prolongements de l'analyse de l'énonciation

II-3a - En prenant pour critère le processus d'énonciation, on peut définir et opposer des types de discours.

- discours didactique où l'énonciation est à peine marquée. Rappelons ses caractéristiques : usage fréquent du "nous" collectif, peu d'adverbes de modalités et de références, peu de performatifs - nominalisations - transformations passives mais peu de transformations négatives ou interrogatives. Aspect accompli des verbes; Noyau verbal "être" et les verbes commutables.

La tension est réduite ; par contre, on peut exploiter le concept de distance, puisque le locuteur ne participe pas beaucoup à son énoncé et se réfère assez peu à la situation et aux autres. Les indices de modalisation sont réduits. Le langage devient alors langage de formulation.

- discours polémique : le locuteur s'affirme devant les autres, se réfère à eux et à la situation, veut les influencer. Les caractéristiques de ce discours sont les injonctions, les transformations négatives et interrogatives, les groupes verbaux performatifs ou qui utilisent les modalités vouloir, pouvoir, devoir avec orientation vers une action. La tension est permanente entre JE et le groupe, la modalisation constante, la distance pratiquement nulle entre le locuteur et l'énoncé qu'il assume.

- discours "érotique" tel qu'il a été analysé dans l'étude précédente (p.85).

II-3b - On peut aussi définir et opposer deux niveaux de communication

- l'explicite
 - l'implicite
- } que nous utilisons constamment dans nos propos

- l'explicite ou aspect illocutionnaire du langage est indispensable, et particulièrement dans le discours-récit, pour que le locuteur soit compris du destinataire : celui-ci, dans ces circonstances, ayant besoin de précision.

pp. 79-81
82

p. 39-49
, 50-52
62-63
73-74

• 55-59

Sur le plan de l'énoncé, on peut observer l'ordre des mots : en début ou en fin d'allocution figurent les mots qui ont la charge informative ou affective la plus forte. Entre phrases, les relations logiques (implication, inclusion) sont nettement marquées ainsi que les relations temporelles de succession, les relations spatiales de symétrie et d'opposition. Pour l'aspect sémantique, du point de vue de la représentativité, les phrases ont une capacité dénotative maximum et des effets de redondance renforcent les informations essentielles.

- l'implicite ou présuppositionnel

Le discours-dialogue se caractérise par l'implicite, puisque JE et TU peuvent référer directement à la situation.

Mais dans le discours-récit, l'implicite existe. On peut distinguer dans une phrase ce qui est posé (dit explicitement) de ce qui est présupposé (sous-entendu, connoté, impliqué).

- dans le discours récit, l'implicite existe par les effets d'évocation : le discours n'évoquant pas seulement sa référence mais aussi d'autres discours ou situations.

En employant les mots, chacun transporte plus ou moins volontairement dans son discours. les jugements qui y sont cristallisés, les oppositions qu'implique tout choix (ce qui apparait dans la biographie publicitaire des candidats). D'ailleurs tout discours véhicule des préconstruits sociologiques, des jugements de valeur inconscients.

- D'autre part, il existe une forme d'implicite discursif, non contenu dans l'énoncé, mais l'auditeur peut, par raisonnement, le déduire de la parole du locuteur. Ce dernier peut prévoir ces déductions et, en fonction des orientations où il veut conduire son public, il choisira termes et rhétorique : les conclusions de l'auditeur peuvent s'appuyer : 1) sur les informations contenues dans l'énoncé : l'important est alors ce qui résulte de ce qui est dit. (Il faut d'ailleurs envisager de ce point de vue ce qui n'est pas dit par l'orateur pour éviter les conclusions que l'auditeur risquerait d'en tirer).

2) sur l'acte d'énonciation : l'orateur donne une information, mais, par delà, c'est pour faire savoir qu'il est en droit de le dire.

p. 54

pp. 39-46

p. 59

pp. 38-67

p. 73

- Enfin il existe un implicite linguistique prévu dans la langue et inscrit dans l'énoncé :

- p. 45-59
82-84
- a) l'orateur donne une information comme si son but était de donner cette information. (C'est le posé de l'énoncé qui peut d'ailleurs être refusé par l'auditeur).
 - b) par contre, pour mettre en valeur une idée importante, il peut donner cette indication comme marginale par rapport à ses intentions. Il fait semblant de n'avoir pas voulu exprimer cette idée, comme si elle allait de soi. (C'est le présupposé de l'énoncé).

Le locuteur qui peut distribuer le contenu de son message entre "posé" et "présupposé" aura donc tendance à dissimuler dans les présuppositions la partie du message qui lui semble essentielle. Selon Ducrot, "en répétant les présupposés de mon interlocuteur, je qualifie non seulement l'énoncé lui-même mais l'acte d'énonciation dont il procède"...

On reconnaît les présuppositions, dans une phrase donnée, à ce que - les transformations négatives et interrogatives les laissent intactes ;

- elles se laissent en principe déduire des adverbes et des verbes, éléments symboliques.

La phrase "Il faut m'aider", par exemple, pose :

- le désir d'une aide (renforcé par la forme de l'impératif impersonnel)
- la présence d'un interlocuteur, ce qui est lié à l'énonciation (et même, si l'on regarde le contexte, l'appel à une relation de réciprocité).

J. DREHER

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE SOMMAIRE

I - OUVRAGES

- "*Quand dire c'est faire*" - J.L. AUSTIN - LE SEUIL - PARIS 1970
- *Problèmes de linguistique générale* - BENVENISTE
Gallimard : PARIS, 1966
- *Les embrayeurs - les catégories verbales* - JAKOBSON -
chap. des ESSAIS DE LINGUISTIQUE GENERALE - Ed. de MINUIT 1963.
- *Eléments de linguistique générale* - MARTINET -
Ed. A. COLIN 1960 - Réédit. 1973, PARIS.

II - REVUES (articles de)

- "*L'appareil formel de l'énonciation*" - BENVENISTE -
Article extrait de la revue LANGAGES N° 17 - DIDIER -
LAROUSSE : PARIS, Mars 1970.
- *Etude comparée des discours BLUM/THOREZ* - COURDESSE -
Revue LANGUE FRANCAISE N° 9 - LAROUSSE : Paris, Fév. 1971.
- *L'analyse du discours* - DUBOIS - LANGAGES N° 13 -
DIDIER - LAROUSSE : PARIS Mars 1969 - pp.103-107
- *Verbes de jugement, essai de description sémantique* -
FILLMORE - LANGAGES N° 17 - DIDIER-LAROUSSE : PARIS, 1970.
- "*Modalités et communications*" - MEUNIER - extrait de
LANGUE FRANCAISE N° 21 - LAROUSSE : PARIS, Février 1974.
- *L'énonciation* - PROVOST - LANGAGES N° 17
DIDIER-LAROUSSE : PARIS, Mars 1970.

III - DICTIONNAIRES

- *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* -
DUCROT-TODOROV - Ed. LE SEUIL : PARIS, 1972
- *Dictionnaire de linguistique* - DUBOIS - GIACOMI - GUESSIN -
Ed. LAROUSSE : PARIS, 1973

IV - DIVERS

- *Syntaxe et sémantique : les aspects - L'explicite et
l'implicite* - DOCUMENTS R.T.S. II - 1973-1974.
- *Grammaire structurale du français* - Tomes II et III - J.DUBOIS
Le verbe - LAROUSSE : PARIS, 1967
La phrase et les transformations - LAROUSSE : PARIS, 1969.

CONDITIONS D'ADHESION

FRANCE ET ETRANGER

Envoyer le montant de l'adhésion (membres adhérents : 20 F - membres bienfaiteurs : 30 F) aux « Amis de Sèvres », 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres - C.C.P. 69 59 99 Paris.

Pour l'étranger, s'adresser à nos correspondants Hachette à l'étranger :

ALLEMAGNE FEDERALE : W.E. SAARBACH GMBH, Follerstrasse 2, 5000 Cologne 1. — **ANGLETERRE** : HACHETTE GROUP OF COMPANIES UK, 4 Regent Place, Londres W1R 6 bh. — **ARGENTINE** : LIBRERIA HACHETTE, Rivadavia 739/45, Buneos Aires. — **AUSTRALIE** : HACHETTE AUSTRALASIA PTY LTD, Daking House Rawson Place, Sydney. — **AUTRICHE** : MORAWA ET Cie, Wollzeile 11, Vienne 1010. — **BELGIQUE** : AGENCE ET MESSAGERIES DE PRESSE, 1, rue de la Petite-Ile, Bruxelles 1070. — **BRESIL** : LIBRAIRIE HACHETTE SA DO BRASIL, Rua Decio Villares 278, Rio de Janeiro ZC 07. — **CANADA** : LIVRES REVUES ET PRESSE ING, 4550, rue Hochelaga, Montréal P.Q. — **CHILI** : LIBRAIRIE FRANÇAISE S.A., Huerfanos 1076 Casilla 43 D, Santiago. — **CONGO** : SOCIETE CONGOLAISE HACHETTE, B.P. 2150, Brazzaville. — **COTE-D'IVOIRE** : LIBRAIRIE GENERALE MME POCIELLO ET Cie, B.P. 1757 et 587, Abidjan (Rép. C.I.). — **DANEMARK** : THE WESSEL ET VETT A.S., Magasin du Nord, Kongens Nytorv, Copenhague. — **ESPAGNE** : SOCIEDAD GEUERALE ESPANOLA DE LIBRERIA, Evaristo San Miguel 9, Madrid 8. — **ETATS-UNIS** : EUROPEAN PUBLISHERS AND REPRESENTATIVES, 11 03 46th Avenue, Long Island N.Y. 11101. — **FINLANDE** : AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA, 1 Keskuskatu, Helsinki. — **GRECE** : G.C.ELEETHEROUDAKIS S.A., 4 Nikis Street, Athènes T. 126. — **HOLLANDE** : VAN DITMAR S. IMPORT, Schiestratt 32/36, B.P. 262, Rotterdam 4. — **HONGRIE** : KULTURA BOOKIMPORT, Fo Utca 32, Budapest 1. — **ILE MAURICE** : LIBRAIRIE LE TREFLE, LIES SENEQUE LENOIR Cie Ltdée, B.P. 183, Rue Royale, Port Louis. — **ISRAEL** : LIBRAIRIE FRANÇAISE ALCHECH, 55 Nahalat Benyamin, B.P. 1550, Tel Aviv. — **ITALIE** : MESSAGERIES ITALIENNES, Via Giulio Carcano 32, 1 20142 Milan. — **JAPON** : MARUZEN COMPANY Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100 31. — **LIBAN** : LIBRAIRIE ANTOINE A NAUFAL ET FRERES, Rue de l'Emir-Bechir, B.P. 656, Beyrouth. — **MADAGASCAR** : LIBRAIRIE HACHETTE, B.P. 915, Rue du Dr-Rasaminanama, Tananarive. — **MEXIQUE** : LIBRAIRIE FRANÇAISE, Mexico 6 D.F., Paseo de la Reforma 250. — **NORVEGE** : NARVESENS LITTERATUR TJENESTE, Postboks 6140 Etterstad, Oslo 6. — **PEROU** : PLAISIR DE FRANCE S.A., Avenue Nicolas-de-Pierola 958, Lima. — **POLOGNE** : ARS POLONA RUCH, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie. — **PORTUGAL** : LIBRAIRIE BERTRAND S.A., Rua Joao de Deus Venda Nova, Amadora. — **ROUMANIE** : ROMPRESFILATELIA DE BUCAREST, Rue Grivitet N° 64/66, Bucarest. — **SUEDE** : CE FRITZES KNUGL HOVBOKHANDEL, LIBRAIRIE DE LA COUR, Fredsgatan 2, Stockholm 16. — **SUISSE** : NAVILLE ET Cie, 5/7, rue Levrier, 1211 Genève. — **TCHECOSLOVAQUIE** : ARTIA, Ve Smeckach 30 P.O.V. 790, Prague 1. — **TUNISIE** : LIBRAIRIE CLAIREFONTAINE, 4, rue d'Alger, Tunis. — **TURQUIE** : LIBRAIRIE HACHETTE, 469, Istiklal Caddesi Beyoglu, B.P. 219, Istantoul. — **URUGUAY** : A. MONTEVERDE ET Cie S.A., 25 de Mayo 577, Casilla de Correo 371, Montevideo. — **VENEZUELA** : LIBRERIA LA FRANCE, Av. F. Solano Edificio, San German Local 7 Apart 5044 Caracas. — **YOUGOSLAVIE** : JUGOSLOVENSKA, Terazije 27, Belgrade - IZDAVACKO KNJIZARSKO, PRODUZECE MLADOST, Resident In Zagreb Illica 30, Zagreb.

Jean AUBA, Inspecteur général - Directeur de la publication

Dépôt légal n° 78.1513-0

CHARENTES - IMPRIMERIE
Z.I. St-GERMAIN - 17500 JONZAC - Tél. 48.00.99 et 48.14.17

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES.
1, avenue Léon Journault 92 310 Sèvres - France - tel. 027 08 00